



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



BUDAPEST

60^e Congrès
28 octobre -
1^{er} novembre 2016



Programme d'inscription



#UIABudapest



LexisNexis®

LEXISNEXIS® PRACTICAL GUIDANCE COVERS THE MAP

**NOW AVAILABLE IN COUNTRIES AROUND THE
WORLD—LEXISNEXIS® PRACTICAL GUIDANCE.**

Find the best course to take for your transactional and legal matters with LexisNexis® Practical Guidance. Written by legal practitioners respected in their field, LexisNexis Practical Guidance takes you from the beginning to the end of a matter. It includes forms that provide drafting notes and alternate clauses; checklists; cases and other helpful information. Get everything you need to advise, draft and deliver results to your clients with LexisNexis Practical Guidance.



Australia	LexisNexis® Practical Guidance	www.lexisnexus.com.au/practicalguidance
Canada	Lexis Practice Advisor® Canada	www.lexisnexus.ca/practiceadvisor
China	Lexis® Practical Guidance	www.lexisnexus.com.cn/pg
	LexisNexis® LegalStudio®	www.lexisnexus.com.cn/lis
Hong Kong	Lexis® Practical Guidance	www.lexisnexus.com.hk/pg
New Zealand	LexisNexis® Practical Guidance	www.lexisnexus.co.nz/practicalguidance
South Africa	LexisNexis® Practical Guidance	www.lexisnexus.co.za/practicalguidance
United Kingdom	Lexis® PSL	www.trialpsl.com
United States	Lexis Practice Advisor®	www.lexisnexus.com/practice-advisor

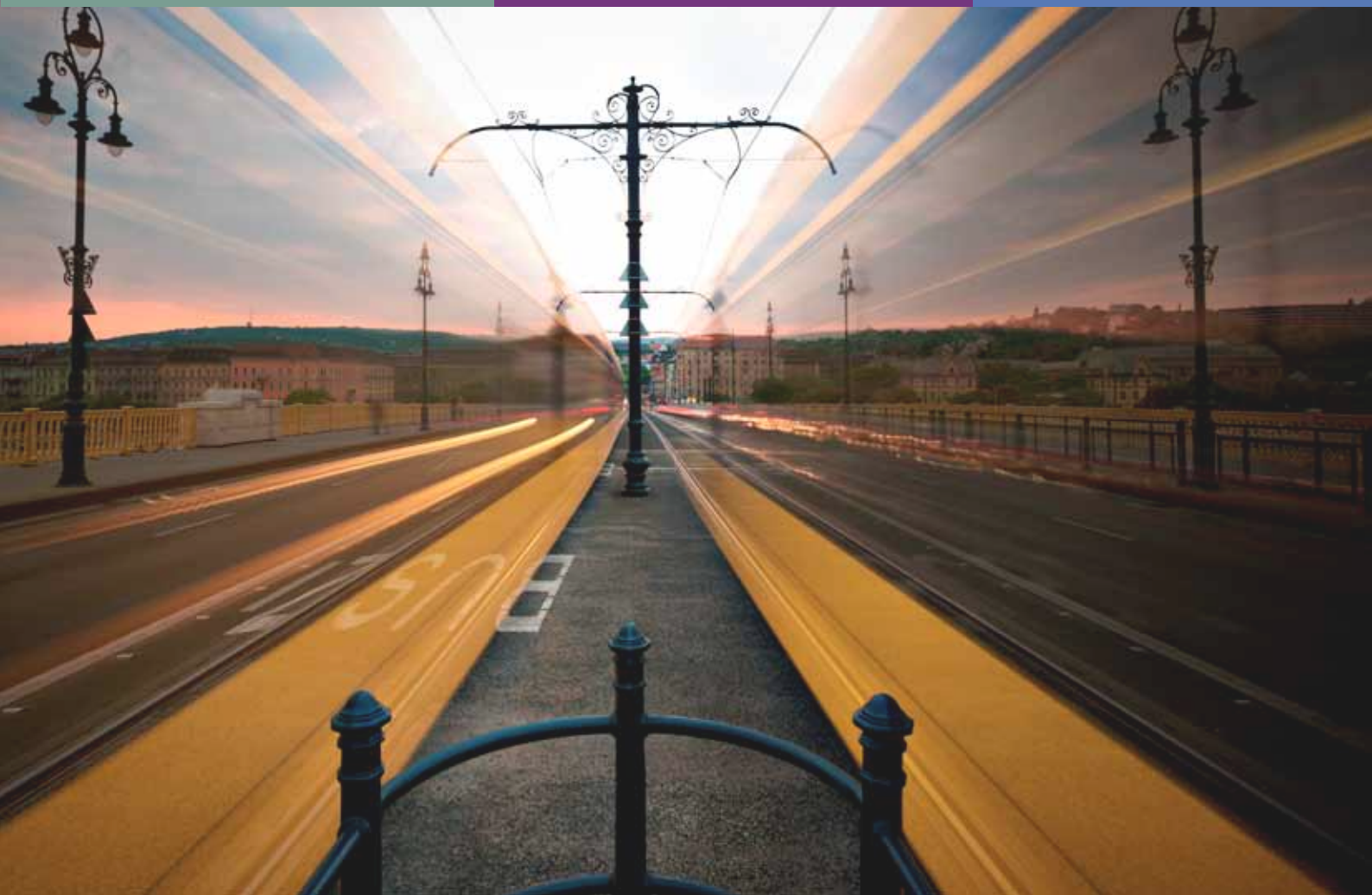


BUDAPEST

Union Internationale des Avocats
25 rue du Jour
75001 Paris - France
Tél : +33 1 44 88 55 66
Fax : +33 1 44 88 55 77
E-mail : uiacentre@uianet.org
Web : www.uianet.org

**28 octobre -
1^{er} novembre 2016**

Hôtel Marriott Budapest,
Apáczai Csere János u. 4.
1052 Budapest
Hongrie



BUDAPEST 2016

1 / INFORMATIONS GÉNÉRALES

› Qu'est-ce que l'UIA ?	6
› Calendrier du congrès	8, 9
› Informations congrès	10, 11, 16
› Partenaires du congrès	12, 13, 14
› Événements à ne pas manquer	17

2 / PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Les sessions scientifiques des commissions et les thèmes principaux se dérouleront à l'hôtel Marriott de Budapest.

2.1 Thèmes principaux

La <i>compliance</i> - Enjeux et opportunités pour la profession d'avocat	18
Confidentialité et protection des données dans le monde numérique - Vers une approche réglementaire internationale de la surveillance massive et du profilage	18

2.2 Séances de travail conjointes des commissions

Droit Administratif / Droit de l'Environnement et Développement Durable	20
Droit Alimentaire / Droit de l'Union Européenne	28
Droit de l'Art / Droit Fiscal	30
Droit de l'Art / Informatique et Télécommunications / Droit de la Mode / Propriété Intellectuelle	20, 24
Droit des Assurances / Droit Médical	36
Droit des Contrats / Vente Internationale de Marchandises / Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique	32, 36
Droit et Pratique du Contentieux / Droit des Sports / Droit de la Responsabilité	32
Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de l'Environnement et Développement Durable	24
Droit de la Famille / Organisation Internationale du Patrimoine	20
Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions / Organisation des Cabinets d'Avocats	22
Droit de la Presse et des Médias / Défense de la Défense	26

2.3 Séances de travail des commissions

Arbitrage International	20
Droit Administratif	20
Droit Alimentaire	28
Droit de l'Art	20, 24, 30
Droit des Assurances	36
Avenir de l'Avocat	26
Droit Bancaire et Financier	26
Droit des Biotechnologies	32
Droit de la Concurrence	30
Droit et Pratique du Contentieux	32
Droit des Contrats	32, 36
Défense de la Défense	26, 30

Défense Pénale Internationale	34
Entreprises et Droits de l'Homme	24
Droit de l'Environnement et Développement Durable	20, 24
Droit de la Faillite	32
Droit de la Famille	20, 32
Droit Fiscal	22, 30
Droits de l'Homme	20
Droit de l'Immigration et Nationalité	28
Droit Immobilier	28
Informatique et Télécommunications	20, 24
Droit International Privé	28
Investissements Étrangers	26
Médiation et Prévention des Conflits	24
Droit Médical	36
Droit de la Mode	20, 24
Droit OHADA	36
Organisation des Cabinets d'Avocats	22
Organisation Internationale du Patrimoine	20, 26
Droit Pénal	36
Droit de la Presse et des Médias	26
Propriété Intellectuelle	20, 24
Droit de la Responsabilité	32
Retraite et Prévoyance	22
Droit de la Robotique	24
Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions	22
Droit des Sports	32
Droit des Transports	22
Droit du Travail	24
Droit de l'Union Européenne	28
Vente Internationale de Marchandises	32, 36
Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique	32, 36

2.4 Autres réunions

Sénat International des Barreaux	18
Forum des Firmes	28
Session spéciale Jeunes Avocats	30
Forum des Avocats Arabophones	36
Forum des Avocats Hispanophones	32
Forum des Avocats Latino-Américains	34
Forum des Avocats Lusophones	34
UIA - ABA	30
Hong Kong Bar Association / Shanghai Bar Association	34
Forum des Avocats des Pays d'Europe Centrale et Orientale	34

3 / PROGRAMME SOCIAL ET TOURISTIQUE

3.1 Activités sociales du congrès	38, 39
Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue › 28 octobre 2016 - Académie de Musique	38
Soirée informelle › 29 octobre 2016 - Várkert Bazar	38
Soirée de gala › 30 octobre 2016 - Pesti Vigadó	38
Cérémonie de clôture › 31 octobre 2016 - Hôtel Marriott Budapest	38
Excursion générale › 1 ^{er} novembre 2016 - Gödöllő	39
3.2 Activités touristiques	40, 41
3.3 Post-congrès	42, 43
3.4 Hébergement	44, 45

4 / PAIEMENT, ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

› Modalités d'inscription et tarifs	47
› Paiement et conditions générales	48
› Conditions d'annulation	49
› Plan de Budapest	51



Bienvenue à Budapest,

Un congrès de l'UIA est toujours un grand moment de partage des connaissances, de convivialité et d'ouverture aux autres cultures, sans modèle imposé et sans pensée unique. Budapest est à la fois une ville d'une grande modernité et une ville chargée d'histoire, qu'il faut découvrir au pas lent du promeneur pour s'en imprégner. Il n'y a pas bien loin des rives du Danube et de ses hôtels modernes aux cœurs de Buda et de Pest et de leurs sites anciens.

L'un des thèmes principaux, celui de la *compliance*, sera en une de l'actualité avec les premières transpositions de la IV^e directive européenne du 20 mai 2015 relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les avocats, vigies des libertés, débattront du cheminement difficile entre la transparence inquisitive, le respect de la vie privée et le secret des affaires.

Le second thème principal traitera de la protection des données personnelles, sujet tout aussi sensible et d'actualité, dans un univers digital où la diffusion de l'information est immédiate et très difficile à contrôler notamment lorsque des documents sensibles sont transmis par voie électronique.

À ces deux sessions participeront experts et personnalités éminentes pour partager leurs expériences et pour approfondir les questions fondamentales que suscitent ces sujets.

Un autre temps fort doit retenir l'attention : la réunion du Sénat International des Barreaux, lieu d'échange de réflexions sur nos pratiques et leurs évolutions réservé aux dirigeants des organisations d'avocats.

L'UIA est aussi un lieu privilégié de convivialité et le creuset de contacts durables. Elle veille avec soin à ce que travail efficace rime avec plaisir d'être ensemble. Vous participerez à un programme social et de loisir de qualité qui vous permettra de découvrir les charmes de Budapest.

Nous avons tous beaucoup travaillé pour faire de ce congrès une réussite, mais cela ne sera rien sans vous. Nous vous attendons donc nombreux à Budapest.

Jean-Jacques UETTILLER
Président de l'UIA



Chers collègues et amis,

En qualité de Président du congrès et de Vice-Président de l'Association des Barreaux de Hongrie et du Barreau de Budapest, je suis très impatient de vous accueillir au congrès 2016 de l'UIA organisé dans notre belle ville de Budapest.

À l'instar de la Hongrie, Budapest possède une histoire longue, riche et souvent douloureuse, résultant essentiellement de sa situation géographique, au croisement entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Autrefois appelée Aquincum, elle avait été fondée par les Celtes avant de devenir la capitale de la province romaine de Basse Pannonie. Des tribus nomades hongroises y arrivèrent au IX^e siècle et malgré le pillage de leur première cité par les Mongols en 1241-42, la ville qu'ils reconstruisirent allait s'affirmer au XV^e siècle comme l'un des centres de la culture humaniste de la Renaissance. Après 150 ans de domination ottomane, la région connut une prospérité croissante aux XVIII^e et XIX^e siècles et Budapest devint une grande métropole après son unification en 1873. Elle fut également la seconde capitale de l'Empire austro-hongrois.

En visitant Budapest, vous pourrez constater, je l'espère, que la richesse de notre histoire n'a d'égal que la beauté de la ville elle-même. Budapest abrite un vaste site classé au Patrimoine mondial qui comprend les rives du Danube, le quartier du château de Buda, l'Avenue Andrassy, la place des Héros et la ligne de métro Millennium, qui est la deuxième ligne de métro la plus ancienne du monde. Elle renferme également quelques 80 sources géothermiques et le plus grand réseau souterrain d'eaux thermales du monde, n'oubliez donc pas votre maillot de bain !

L'Association des Barreaux de Hongrie et le Barreau de Budapest ont tous deux leur siège à Budapest. Tous nos membres s'engagent à respecter les principes fondamentaux promus et défendus par l'UIA. Par ailleurs, nous sommes fiers de l'atmosphère cosmopolite dont s'imprènera notre communauté juridique durant ces quelques jours, et nous estimons qu'il est très important d'accroître et de maintenir notre intégration à la communauté juridique mondiale. Ce sera donc pour nous un immense plaisir d'accueillir le congrès 2016 de l'UIA dans notre capitale.

J'espère que vous repartirez non seulement de notre ville avec une expertise juridique renforcée, de nouvelles perspectives et des contacts professionnels, mais aussi avec le souvenir impérissable des paysages et des expériences de Budapest ainsi que de l'hospitalité hongroise.

Bienvenue à Budapest !

András SZECSKAY
Président du congrès

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

Rassembler les avocats du monde

Depuis plus de 85 ans, l'Union Internationale des Avocats (UIA) défend la profession d'avocat et stimule les contacts internationaux, la coopération et l'échange de connaissances entre avocats, dans le respect de leur diversité culturelle et professionnelle.

Association ouverte à tous les professionnels du droit, l'UIA est la seule grande organisation internationale d'avocats à :

- Promouvoir les principes essentiels de la profession d'avocat et du développement de la science juridique dans tous les domaines du droit à l'échelle internationale ;
- Contribuer à l'enrichissement professionnel de ses membres grâce aux échanges d'information établis par ses commissions scientifiques ; et à
- Intervenir fréquemment dans le monde entier en faveur des avocats emprisonnés ou persécutés du fait de l'exercice de leur profession.

Aujourd'hui, l'UIA regroupe plus de deux millions d'avocats au travers de ses membres individuels ou collectifs (barreaux, fédérations, associations) répartis dans plus de 120 pays. Plusieurs formules d'adhésion vous sont proposées selon votre profil et le pays dans lequel vous exercez.

Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde

Vous pourrez prendre part aux travaux des commissions de l'UIA et partager votre expérience avec celle de professionnels venus de plus de 120 pays, lors des séminaires, des formations et du congrès annuel de l'UIA.

Vous pourrez également vous mobiliser aux côtés de l'UIA qui, chaque année, apporte son soutien aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession. Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés et où le bon fonctionnement de la justice est entravé, l'UIA fera entendre votre voix.

L'adhésion à l'UIA permet également de bénéficier d'un tarif préférentiel pour votre inscription au congrès.
Pour en savoir plus, connectez-vous au site Internet de l'UIA : www.uianet.org

Organisation du 60^e congrès

Président du Congrès : Dr. András Szecskay

Comité d'honneur

Dr. László TRÓCSÁNYI - Ministre de la Justice de Hongrie
Dr. Gergely GULYÁS - Vice-Président du Parlement
Dr. Tamás SULLYOK - Président intérimaire de la Cour Constitutionnelle
Dr. Péter DARÁK - Président de la *Kúria* (Cour Suprême de Hongrie)
Dr. Tünde HANDÓ - Président du *National Office of Judiciary*
Dr. Péter POLT - Procureur Général
Dr. György MATOLCSY - Gouverneur de la Banque Nationale de Hongrie
Mr. István TÁRLOS - Maire de Budapest
Dr. Miklós JUHÁSZ - Président de l'Autorité Hongroise de la Concurrence
Dr. Ádám TÓTH - Président de la Chambre des Notaires de Hongrie
Prof. Dr. Tamás SÁRKÓZY - Président de l'Association des Juristes Hongrois
Dr. János BÁNÁTI - Président de l'Ordre National des Avocats de Hongrie
Dr. László RÉTI - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Budapest
Prof. Dr. Barna MEZEY - Recteur de l'Université Eötvös Lóránd
Prof. Dr. Szabolcs Anzelm SZUROMI - Recteur de l'Université catholique Pázmány Péter
Prof. Dr. András PATYI - Recteur de l'Université d'Administration Publique
Prof. Dr. Miklós KIRÁLY - Doyen de l'Université Eötvös Lóránd, Faculté de Droit
Prof. Dr. András VARGA Zs. - Doyen de l'Université catholique Pázmány Péter, Faculté de Droit
Prof. Dr. Lajos VÉKÁS - Professeur émérite de l'Université Eötvös Lóránd, Faculté de Droit
Prof. Dr. János MARTONYI - Professeur émérite, Ancien Ministre des Affaires Étrangères

Comité local de Budapest

Dr. Ágnes BALASSA
Bihary, Balassa & Partners
Dr. Judit BUDAI
Szecskay Attorneys at Law
Dr. Magdolna CSÖMÖR
Csömör Law Office - Trilaw
Dr. Attila DEZSÓ
CHSH Dezső & Partners
Dr. Péter LAKATOS
Lakatos, Köves & Partners
Dr. Zoltán LENGYEL
Allen & Overy
Dr. Gabriella ORMAI
CMS Cameron McKenna LLP
Dr. András POSZTL
DLA Piper Horváth & Partners
Dr. Éva RATATICS
bnt attorneys-at-law
Dr. Konrad SIEGLER
Weil, Gotshal & Manges LLP
Dr. Tamás SZABÓ
Szabó, Kelemen & Partners

Comité d'organisation international

Jean-Jacques UETTWILLER - Président de l'UIA
Xavier NORMAND-BODARD - Secrétaire Général
Hervé CHEMOULI - Directeur Financier
Michael BRAUCH - Directeur des Congrès
Marc FYON - Directeur Adjoint Congrès
Jerome ROTH - Directeur Adjoint Congrès
Stéphane BONIFASSI - Adjoint Directeur des Thèmes Principaux Congrès
Sebastian MOOLENAAR - Directeur des Commissions

CIMA

Madrid (España)

Corte Civil y Mercantil de Arbitraje

Asociación administradora de arbitrajes de derecho y equidad, totalmente independiente, cuyas listas de Árbitros nacionales e internacionales están formadas por Abogados de indudable categoría profesional y cuya Secretaría vela por la correcta tramitación de los expedientes de arbitraje.

Civil and Mercantile Court of Arbitration

A fully independent association that manages arbitrations of law or equity, whose members, national and international Arbitrators, are Lawyers of unquestionable professional excellence, and whose Secretary ensures the correct processing of arbitration files.

Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage

Association d'administration des arbitrages de droit et d'équité, totalement indépendante, dont les listes d'Arbitres nationaux et internationaux sont composées d'Avocats possédant une catégorie professionnelle indubitable et dont le Secrétariat veille au bon traitement des dossiers d'arbitrage.

VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

9h00 - 17h00	Enregistrement des participants ■ Hôtel Marriott Budapest
14h00 - 16h00	Assemblée Générale de l'UIA ■ Hôtel Marriott Budapest ■ Erzsébet A
18h00 - 19h30	Cérémonie d'ouverture du congrès ■ Académie de Musique
19h30 - 21h30	Cocktail de bienvenue ■ Académie de Musique

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

8h00 - 9h00	Petit-déjeuner des First Timers
8h30 - 17h30	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	<p>Thème principal 1 : La <i>compliance</i> : enjeux et opportunités pour la profession d'avocat (<i>journée entière</i>) ■ Erzsébet A</p> <p>Séances de travail des commissions Droits de l'Homme ■ Erzsébet B Arbitrage International ■ Corso A+B Droit de l'Art / Droit de la Mode / Informatique et Télécommunications / Propriété Intellectuelle (<i>journée entière</i>) ■ Margit Droit Administratif / Droit de l'Environnement et Développement Durable ■ Lánchíd A Droit de la Famille / Organisation Internationale du Patrimoine ■ Lánchíd B Droit des Transports ■ István Droit Fiscal ■ Árpád Retraite et Prévoyance ■ The View A</p>
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ■ HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST
14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	<p>Thème principal 1 : La <i>compliance</i> : enjeux et opportunités pour la profession d'avocat (<i>journée entière</i>) ■ Erzsébet A</p> <p>Sénat International des Barreaux ■ Corso A+B</p> <p>Séances de travail des commissions Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions / Organisation des Cabinets d'Avocats ■ Erzsébet B Droit de l'Art / Droit de la Mode / Informatique et Télécommunications / Propriété Intellectuelle (<i>journée entière</i>) ■ Margit Droit de la Robotique ■ Lánchíd A Droit du Travail ■ Lánchíd B Médiation et Prévention des Conflits ■ István Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de l'Environnement et Développement Durable ■ Árpád</p>
17h30 - 18h30	Cocktail du réseau des femmes UIA
17h30 - 18h30	Projection du film « EDDY » de Simone Borrelli
20h00	Soirée informelle ■ Várkert Bazár

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Matin	Découverte pédestre du quartier de Pest
Après-midi	Découverte pédestre du quartier du Château
Pré-soirée informelle	Budapest en musique - Opéra National de Budapest

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

8h30 - 17h30	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	<p>Thème principal 2 : Confidentialité et protection des données dans le monde numérique : vers une approche réglementaire internationale de la surveillance massive et du profilage ■ Erzsébet A</p> <p>Séances de travail des commissions Avenir de l'Avocat ■ Erzsébet B Organisation Internationale du Patrimoine ■ Corso A Investissements Étrangers ■ Corso B Droit Bancaire et Financier ■ Margit Droit de la Presse et des Médias / Défense de la Défense ■ Lánchíd A Droit Alimentaire / Droit de l'Union Européenne ■ Lánchíd B Droit Immobilier ■ István Droit de l'Immigration et Nationalité ■ Árpád</p>
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ■ HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST

BUDAPEST 2016

14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Droit International Privé ■ Erzsébet A Forum des Firmes ■ Erzsébet B Droit de l'Art / Droit Fiscal ■ Corso A Session spéciale Jeunes Avocats ■ Corso B Défense de la Défense ■ Margit Droit de la Concurrence ■ Lánchíd A Session UIA / ABA ■ Lánchíd B Droit des Biotechnologies ■ István Droit de la Faillite ■ Árpád
20h30	Soirée de gala ■ Pesti Vigadó

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Matin	Découverte pédestre du quartier de Pest
Après-midi	Relaxation et détente aux Bains Széchenyi
Après-midi	Découverte pédestre du quartier du Château

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

8h30 - 16h00	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Droit et Pratique du Contentieux / Droit des Sports / Droit de la Responsabilité ■ Erzsébet A Forum des Avocats Hispanophones ■ Erzsébet B Droit des Contrats / Vente Internationale de Marchandises / Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique (<i>journée entière</i>) ■ Corso A+B Droit de la Famille ■ Margit Forum des Avocats des Pays d'Europe Centrale et Orientale ■ Lánchíd A Forum des Avocats Lusophones ■ Lánchíd B Défense Pénale Internationale ■ István Hong Kong Bar Association / Shanghai Bar Association ■ Árpád Speed Dating des Cabinets d'Avocats
12h30 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER ■ HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST
14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Forum des Avocats Latino-Américains ■ Erzsébet B Droit des Contrats / Vente Internationale de Marchandises / Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique (<i>journée entière</i>) ■ Corso A+B Droit Pénal ■ Margit Droit des Assurances / Droit Médical ■ Lánchíd A Forum des Avocats Arabophones ■ Lánchíd B OHADA ■ István
17h30 - 19h00	Cérémonie de clôture ■ Hôtel Marriott Budapest ■ Erzsébet A
19h00 - 20h00	Cocktail de clôture ■ Hôtel Intercontinental Budapest

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Matin	Cours de cuisine au grand marché couvert
Après-midi	Match de football
Soirée	Dîner ambiance Tzigane

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2016

9h00 - 17h00	Excursion générale ■ Gödöllő
Réunions annexes : La plupart des commissions et comités nationaux réuniront leurs membres lors du congrès (<i>les dates et horaires seront indiqués dans le programme final</i>).	
Les sessions scientifiques (<i>thèmes principaux, sessions de travail des commissions et autres réunions</i>), l'enregistrement des participants, l'Assemblée Générale de l'UIA et la cérémonie de clôture auront lieu à l'hôtel Marriott Budapest.	

LES DÉJEUNERS SERONT SERVIS À L'HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST

INFORMATIONS CONGRÈS

LIEU DU CONGRÈS

HÔTEL MARRIOTT BUDAPEST

Apáczai Csere János u. 4.
1052 Budapest - Hongrie
Tél : +36 1 486 5000 - Fax : +36 1 486 5005
Site Web : <http://www.marriott.fr/hotels/travel/budhu-budapest-marriott-hotel/>

ADRESSE DES ORGANISATEURS

Pour vous inscrire au congrès et pour tout renseignement sur l'UIA et/ou le congrès, merci de contacter :



UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

25 rue du Jour - 75001 Paris - France
Tél. : +33 1 44 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77
Email : uiacentre@uianet.org
Site Web : www.uianet.org

Pour réserver votre hôtel ainsi que les activités touristiques et le programme post-congrès, merci de contacter :



DESTINATION PLUS

58 rue Saint Lambert - 75015 Paris - France
Tél. : +33 1 56 08 37 37 - Fax : +33 1 56 08 37 38
Email : congres-uia@destinationplus.fr
Site Web : www.destinationplus-uia.com

ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Certains lieux peuvent présenter un accès peu facile pour les personnes à mobilité réduite.

Nous remercions les participants ayant besoin d'une attention particulière de bien vouloir le signaler dans le formulaire d'inscription dans la section prévue à cet effet.

NAVETTES / ACCÈS

L'UIA ne prévoit pas de service de navettes durant la journée entre l'hôtel Marriott Budapest et les hôtels du congrès qui sont presque tous situés à quelques minutes de marche. Pour les soirées, le transport aller / retour vers les hôtels du congrès sera assuré. Les horaires figureront dans le programme final du congrès remis sur place et seront affichés dans les hôtels du congrès.

DÉJEUNERS

Ils seront servis à l'hôtel Intercontinental situé à 5 minutes à pied de l'hôtel Marriott Budapest.

HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST

Apáczai Csere János u. 12-14
1052 Budapest - Hongrie
Tél. : +36 1 327 6333

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

ZONE D'EXPOSITION

Les partenaires du congrès seront présents pendant toute la durée de l'événement à l'hôtel Marriott Budapest pour vous présenter leurs produits et services. Retrouvez la liste actualisée de nos partenaires sur le site Web de l'UIA, www.uianet.org, dans la section du congrès de Budapest.

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

Une fois inscrit au congrès, vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur le site Web de l'UIA, www.uianet.org, dans la section du congrès de Budapest.

RAPPORTS DU CONGRÈS

Les rapports reçus sous forme électronique seront accessibles sur le site Web de l'UIA, www.uianet.org, dans la section du congrès de Budapest, pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription, une fois connectés à leur espace personnel.

À SAVOIR

Pendant toute la durée du congrès vous aurez également la possibilité de télécharger directement tous les rapports et autres documents des sessions scientifiques du congrès, à l'aide de la connexion Wifi qui sera à votre disposition à l'hôtel Marriott Budapest, et via un mini site Web dédié au congrès de Budapest.

www.uiabudapest2016.com

ACCREDITATION

En se connectant à son espace personnel sur le site Web de l'UIA, www.uianet.org, chaque participant pourra télécharger, à la fin du congrès, un certificat de participation, qui pourra être utilisé pour obtenir des points dans le cadre de la formation continue. À cette fin, l'UIA a entrepris des démarches auprès des différents centres d'homologation et/ou d'accréditation dans plusieurs pays. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.

MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web de l'UIA, section du congrès de Budapest, pour prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées à ce programme. Le programme final, incluant toutes les mises à jour et informations pratiques, sera remis aux participants sur place.

INTERPRÉTATION

Le tableau page 16 résume les réunions pour lesquelles une traduction simultanée est organisée à ce jour. À votre arrivée au congrès, veuillez consulter le programme final pour vérifier si la traduction simultanée est proposée dans d'autres langues ou pour d'autres réunions.

INFORMATIONS PAYS

FORMALITÉS D'ENTRÉE

Pour un séjour de moins de 3 mois, aucun visa n'est obligatoire pour entrer en Hongrie pour les ressortissants de l'Union européenne et de Suisse. Vous devez néanmoins être obligatoirement en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne ou de Suisse, veuillez consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères hongrois pour vérifier si votre pays figure sur la liste des pays exemptés de visa d'entrée en Hongrie ou si vous devez, le cas échéant, obtenir un visa auprès des ambassades ou des consulats hongrois de votre pays de résidence :

www.konzulizsolgalat.kormany.hu/en

TRANSPORT

Plusieurs compagnies aériennes desservent l'aéroport de Budapest par des vols directs. Vous pourrez bénéficier de tarifs attractifs en réservant votre vol pour Budapest directement sur Internet le plus tôt possible.

Pour les groupes de plus de 10 personnes, vous pouvez contacter notre agence Destination Plus pour organiser votre transport aérien :

DESTINATION PLUS

58 rue Saint Lambert - 75015 Paris - France
Tél. : +33 1 56 08 37 37 - Fax : +33 1 56 08 37 38
Email : congres-uia@destinationplus.fr
Site Web : www.destinationplus-uia.com

Des trains à grande vitesse relient Budapest à Vienne en un peu moins de 3 heures.

HÉBERGEMENT

Les hôtels sélectionnés par l'agence Destination Plus sont présentés pages 44 et 45.

Vous pouvez effectuer votre réservation en ligne sur :

www.destinationplus-uia.com

MONNAIE

Le Forint hongrois (HUF) est la monnaie officielle.

Taux de change à la date du 27 avril 2016 :

1 HUF = 0.00320 EUR et 1 EUR = 311 HUF

Nous vous conseillons de ne pas changer vos devises à l'aéroport car les taux sont plus favorables en ville.

SE DÉPLACER

L'UIA ne prévoit pas de service de transfert depuis l'aéroport et la gare.

L'aéroport de Budapest est situé à 22 kilomètres de l'Hôtel Marriott Budapest. Il faut compter environ 40 minutes de transfert en taxi en fonction du trafic. Le montant de la course est d'environ 25-30 €.

La gare Budapest Keleti est située en centre-ville de Budapest à environ 15 minutes en taxi de l'hôtel Marriott Budapest.

Budapest possède également un bon réseau de transports urbains : il existe 4 lignes de métro et de nombreuses lignes de bus et de tramway.

PROGRAMME POST-CONGRÈS / ACTIVITÉS TOURISTIQUES

L'agence Destination Plus vous propose un programme post-congrès qui vous permettra de partir à la découverte de Bratislava et de Vienne, sur les traces de l'Impératrice Sissi. Vous pourrez également découvrir Budapest et ses alentours pendant le congrès.

Vous trouverez le détail du post-congrès et des activités touristiques de la page 40 à 43 du programme. Pour effectuer votre réservation, veuillez remplir le formulaire Destination Plus ci-joint, ou réservez en ligne sur :

www.destinationplus-uia.com

TENUES VESTIMENTAIRES

Étant donné le climat d'octobre / novembre à Budapest, il est recommandé de porter des vêtements chauds.

Tenues pour les différentes activités sociales :

- Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue : tenue de ville
- Soirée informelle : tenue décontractée
- Soirée de gala : tenue de soirée
- Excursion générale : tenue décontractée

À SAVOIR

Attention, le mardi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, est une fête religieuse très importante en Hongrie, où des messes auront lieu dans de nombreux sites religieux qui seront par conséquent fermés au public.



PARTENAIRES ET EXPOSANTS DU 60^E CONGRÈS

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



Budapest Bar Association
Budapesti Ügyvédi Kamara
Szalay utca 7
1055 Budapest – Hongrie
T. +36 1 353 01 55
E. ugyfel@bpbar.hu
W. www.bpbar.hu

GLOBAL LEGAL SOLUTIONS PREMIER SPONSOR



LexisNexis
Nigel Roberts
Senior Director Global Associations
125 Park Avenue
New York, NY 10007 – États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com

SPONSOR DIAMOND



Deloitte
Dózsa György út 84/C
1068 Budapest – Hongrie
T. +36 1 428 68 00
E. deloittehungary@deloittece.com
W. www.deloitte.hu

SPONSOR PLATINUM



TMF Group
Wesselényi u. 16 - 3rd floor
1077 Budapest – Hongrie
T. +36 1 461 31 00
E. contact@tmf-group.com
W. www.tmf-group.com

SPONSOR SOIRÉE INFORMELLE



CHSH Dező & Partners Ügyvédi Iroda
Cerha Hempel Spiegelfeld Hlawati
Fő u. 14-18
1011 Budapest – Hongrie
T. +36 1 457 80 40
W. www.chsh.com

SPONSORS GOLD



Allen & Overy
Madách I. út 13-15
1075 Budapest – Hongrie
T. +36 1 483 22 00
E. zoltan.lengyel@allenoverly.com
W. www.allenoverly.com



DLA Piper Horváth & Partners Law Firm
Csörsz u. 49-51
1124 Budapest – Hongrie
T. +36 1 510 11 00
E. budapest@dlapiper.com
W. www.dlapiper.com



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage
CIMA
C/ Serrano, 16 – 2^o izqda
28001 Madrid – Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



Magyar Telekom Plc.
Krisztina krt. 55
1013 Budapest – Hongrie
W. www.telekom.hu



CMS Cameron McKenna LLP
Károlyi utca 12
1053 Budapest – Hongrie
T. +36 1 483 48 00
E. budapest@cms-cmck.com
W. www.cms-cmck.com

PARTENAIRES ET EXPOSANTS DU 60^E CONGRÈS

SPONSOR DÉJEUNER



bnt attorneys-at-law
Stefánia út 101-103
1143 Budapest - Hongrie
T. +36 1 413 34 00
E. info.hu@bnt.eu
W. www.bnt.eu

SPONSOR SESSION DROIT DE LA ROBOTIQUE



NNG
Szépvölgyi út 35-37
1037 Budapest - Hongrie
W. www.nng.com

SPONSORS DÎNER DE GALA



Abreu Advogados
Av. das Forças Armadas, 125 - 12^º
1600-079 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 723 18 00
E. madalena.rodrigues@abreuadvogados.com
W. www.abreuadvogados.com



Conseil National des Barreaux
22 rue de Londres
75009 Paris - France
T. +33 1 53 30 85 41
E. international@cnb.avocat.fr
W. www.cnb.avocat.fr



ALS Abogados
C/ Soriano, 1124
Montevideo - Uruguay
T. +598 (2) 900 97 30
E. info@alsuruguay.com
W. www.alsuruguay.com



UGGC Avocats
47 rue de Monceau
75008 Paris - France
T. + 33 1 56 69 70 00
E. paris@uggc.com
W. www.uggc.com



Barreau de Paris
11 place Dauphine
75001 Paris - France
T. +33 1 44 32 49 49
E. international@avocatparis.org
W. www.avocatparis.org

SPONSOR STYLO CONGRÈS



Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi
Via G. Cuboni, 12
00197 Rome - Italie
E. p.ganapini@macchi-gangemi.com
W. www.macchi-gangemi.com

SPONSOR MALLETTTE CONGRÈS



Szecskey Attorneys at Law
Kossuth tér 16-17. III/2
1055 Budapest - Hongrie
T. +36 1 472 30 00
E. andras.szecskey@szecskey.com
W. www.szecskey.hu

AUTRES SPONSORS



Lakatos, Köves and Partners
Madách Imre út. 14
1075 Budapest - Hongrie
T. +36 1 499 13 00
E. peter.lakatos@lakatoskoves.hu
W. www.lakatoskoves.hu



Hungarian Competition Authority
Alkotmány u. 5
1054 Budapest - Hongrie
T. +36 1 472 89 00
W. www.gvh.hu

PARTENAIRES ET EXPOSANTS DU 60^E CONGRÈS

EXPOSANTS



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage
CIMA
C/ Serrano, 16 - 2^o izqda
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



CHSH Dező & Partners Ügyvédi Iroda
Cerha Hempel Spiegelfeld Hlawati
Fő u. 14-18
1011 Budapest - Hongrie
T. +36 1 457 80 40
W. www.chsh.co



Deloitte
Dózsa György út 84/C
1068 Budapest - Hongrie
T. +36 1 428 68 00
E. deloittehungary@deloittece.com
W. www.deloitte.hu



LexisNexis
Nigel Roberts
Senior Director Global Associations
125 Park Avenue
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com



Morningside Translations
450 7th Avenue - 10th Floor
New York, NY 10007 - États-Unis
E. schernofsky@morningtrans.com
W. www.morningtrans.com



Scharlab, S.L.
C/ Gato Pérez, 33. P.I. Mas d'en Cisa
08181 Sentmenat, Barcelone - Espagne
T. +34 93 745 64 00 / +34 93 175 22 26
E. customerservice01@scharlau.com
W. www.scharlau.com



TMF Group
Wesselényi u. 16 - 3rd floor
1077 Budapest - Hongrie
T. +36 1 461 31 00
E. contact@tmf-group.com
W. www.tmf-group.com

PARTENAIRES MÉDIAS DU 60^E CONGRÈS

El Mundo del Abogado
Luis A. Pelayo - Directeur Éditorial
Santa Catalina, 416 - Col. Insurgentes
San Borja, Del. Benito Juárez,
Mexico, DF. 03100 - Mexique
T. + 52 5559 2250
E. editor@elmundodelabogado.com
W. www.elmundodelabogado.com



La Semaine Juridique - Édition Générale
Hélène Béranger - Rédactrice en chef
141 rue de Javel
75747 Paris Cedex 15 - France
T. +33 1 45 58 93 24
E. elise.fils@lexisnexis.fr
W. www.lexisnexis.fr



Iberian Lawyer
Mari Cruz Taboada - Responsable Éditorial
C/ Lagasca, n^o 138
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 563 3691 (Ext.10)
E. maricruz.taboada@iberianlegalgroup.com
W. www.iberianlawyer.com



Le Village de la Justice
Christophe Albert - Community Manager
17 rue de Seine
92100 Boulogne-Billancourt - France
T. +33 1 70 71 53 80
E. accueil@village-justice.com
W. www.village-justice.com



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

Participez au Prix Monique Raynaud-Contamine des meilleurs rapports du congrès !



Si vous êtes orateur au congrès de Budapest, vous pouvez concourir dans l'une des deux catégories :

- meilleur rapport
- meilleur rapport - jeune avocat

Vous avez jusqu'au 15 septembre 2016 pour remettre à l'UIA votre rapport en français, anglais, ou espagnol. Il sera soumis à un jury d'avocats chargé d'en juger la pertinence et la qualité.

Qui est Monique Raynaud-Contamine ?

Monique Raynaud-Contamine, ancienne Directrice des publications scientifiques de l'UIA et ancienne Présidente de la commission Droit Bancaire fut une figure importante de l'association pendant de nombreuses années.

En souvenir et en hommage à son action et à sa personnalité, ce prix créé en 1999 porte son nom.

À gagner :

Une inscription gratuite au congrès de Toronto en 2017.

•
Une année d'adhésion gratuite à l'UIA pour l'année civile suivant la remise du Prix.

Le Prix Monique Raynaud-Contamine sera remis lors de la cérémonie de clôture du congrès le 31 octobre 2016.

Contact :
Tiphaine Deygas
Secrétaire événement congrès
uiacentre@uianet.org - + 33 1 44 88 55 66

BUDAPEST 2016

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

SESSION	DATE	ANGLAIS	ESPAGNOL	FRANÇAIS
Conseil de Présidence	28 octobre	■	■	■
Assemblée générale	28 octobre	■	■	■
Cérémonie d'ouverture	28 octobre	■	■	■
Thème principal 1 - Compliance	29 octobre	■	■	■
Arbitrage International	29 octobre	■	■	■
Droit de l'Art / Informatique et Télécommunications / Droit de la Mode / Propriété Intellectuelle	29 octobre	■	■	■
Sénat International des Barreaux	29 octobre	■	■	■
Thème principal 2 - Confidentialité et protection des données dans le monde numérique	30 octobre	■	■	■
Organisation Internationale du Patrimoine	30 octobre	■	■	■
Droit Bancaire et Financier	30 octobre	■	■	■
Droit International Privé	30 octobre	■	■	■
Droit de l'Art / Droit Fiscal	30 octobre	■	■	■
Défense de la Défense	30 octobre	■	■	■
Droit et Pratique du Contentieux / Droit des Sports / Droit de la Responsabilité	31 octobre	■	■	■
Droit des Contrats / Vente Internationale de Marchandises / Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique	31 octobre	■	■	■
Droit de la Famille	31 octobre	■	■	■
Droit Pénal	31 octobre	■	■	■
Cérémonie de clôture	31 octobre	■	■	■



PRIX INTERNATIONAL JACQUES LEROY

Vendredi 28 octobre - 18h00

L'UIA considère que les étudiants en droit peuvent contribuer à une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans le monde des affaires et organise pour la septième édition le Prix international Jacques Leroy, qui récompense un étudiant en droit de moins de 30 ans pour son travail scientifique.

Le prix sera décerné lors de la cérémonie d'ouverture du congrès. Il sera attribué à la meilleure dissertation, envoyée à l'UIA au plus tard le 31 juillet 2016 (plaidoirie, étude, commentaire de cas pratique) traitant de la thématique suivante : « Impacts du changement climatique sur les droits de l'homme: quelles solutions de la part des entreprises ? ».

PROJECTION DU FILM « EDDY » DE SIMONE BORRELLI

Samedi 29 octobre - 17h30 - 18h30

Le film aborde les sujets de la violence contre les enfants, l'action des médecins humanitaires et les attaques terroristes en Syrie. Il a été désigné Film Officiel des Droits de l'Homme 2015 par le Conseil de l'Europe.

PRIX MONIQUE RAYNAUD-CONTAMINE

Lundi 31 octobre - 17h30

En 1999, l'UIA a créé le Prix Monique Raynaud-Contamine en souvenir et en hommage à M^{me} Monique Raynaud-Contamine, ancienne Directrice des publications scientifiques de l'UIA et ancienne Présidente de la commission Droit Bancaire, qui fut une figure importante de l'UIA pendant de nombreuses années.

En hommage à son action et à sa personnalité, le prix Monique Raynaud-Contamine est remis aux auteurs des deux meilleurs rapports du congrès (remis sous forme électronique à l'UIA au plus tard le 15 septembre 2016). Le prix Monique Raynaud-Contamine sera décerné lors de la cérémonie de clôture, l'un des deux prix est attribué à un jeune avocat.

PETIT-DÉJEUNER DES FIRST TIMERS

Samedi 29 octobre - 8h00 - 9h00

Il permet aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA. La mention de leur première participation figurera également sur leur badge.

ACTIVITÉS JEUNES AVOCATS

Dimanche 30 octobre - 14h00 - 17h30

En marge de la session spéciale *les changements dans les cabinets d'avocats impulsés par les jeunes*, un programme d'activités sociales sera organisé spécialement pour les jeunes avocats.

SPEED DATING DES CABINETS D'AVOCATS

Lundi 31 octobre - 9h00 - 12h30

Durant cette session, les représentants de cabinets se présentent en 3 minutes.

L'objectif ? Elargir leur réseau au niveau international en vue de futures collaborations, rencontrer des avocats du monde entier et partager leur expérience de gestion de cabinets.

COCKTAIL DU RÉSEAU DES FEMMES UIA

Samedi 29 octobre - 17h30 - 18h30

Cette rencontre permettra aux femmes avocates de se retrouver pour développer leur réseau d'affaires grâce à l'UIA. Elles auront le plaisir de rencontrer le Professeur Márta Fülöp (*Hungarian Academy of Sciences, Budapest, Hongrie*), qui présentera une étude sur la concurrence hommes/femmes et Maître Ouafya Sidhoum (*Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Bouïra, Algérie*), qui partagera son expérience sur l'évolution des femmes d'Afrique dans le monde professionnel.

9H00 - 12H30 / 14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

La *compliance*

Thème principal 1

■
Erzsébet A

Enjeux et opportunités pour la profession d'avocat

La *compliance* est l'un des aspects les plus importants dans la structure et le fonctionnement d'une entreprise, comme le montrent les scandales publics ayant récemment entaché la réputation de plusieurs entreprises. La réputation est l'actif le plus précieux d'une entreprise, et la *compliance* l'aide à la préserver. L'objectif de ce thème principal est de familiariser les participants avec la *compliance*, ses composantes fondamentales, les enjeux qu'elle comporte, les avantages d'un programme de *compliance*, ses piliers, son intégration au fonctionnement de l'entreprise, les mécanismes d'examen et de rapport ainsi que les procédures d'enquête en cas de problème. Il s'agit également de mettre en exergue l'importance de ce domaine juridique pour les professionnels du droit.

La séance du matin commencera par une introduction générale à la *compliance* ainsi qu'aux conventions et initiatives internationales en la matière : la Convention sur la lutte contre la corruption de l'OCDE, le *Foreign Corrupt Practices Act* (États-Unis), le *Bribery Act 2010* (Royaume-Uni), les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, le Plan d'action anticorruption du G20 et la clause anti-corruption de la CCI.

La séance se poursuivra par trois ateliers spécialisés qui porteront sur les aspects pratiques de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme de *compliance*, sous trois angles : droit de la concurrence, lutte contre la corruption et contrôles des exportations.



Sponsor de la session

14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

Sénat International des Barreaux

■
Corso A + B

La protection des confidences du client et d'autre part, la divulgation d'informations aux fins de contrer le blanchiment d'argent, peuvent-elles être réconciliables ou sont-elles vraiment aux antipodes ?

Voilà un choix auquel sont de plus en plus régulièrement confrontés les gouvernements, les tribunaux et les avocats. Certains soutiendront que la protection du secret professionnel est une valeur fondamentale de toute société démocratique et constitue même un principe de justice fondamentale qu'il faut absolument prioriser.

C'est la position adoptée par la Cour suprême du Canada en février 2015.

D'autres prétendront, ayant comme argument les événements des derniers mois qui se multiplient à un rythme accéléré, qu'il faut prioritairement enrayer le blanchiment d'argent, source reconnue de financement du terrorisme, et faire disparaître toute barrière à l'accès complet à toute source d'information.

Ne serait-ce pas là une des conséquences de l'adoption de la 4^e directive par le Parlement européen en mai 2015 ?

Quelle attitude doivent adopter les barreaux et les associations professionnelles d'avocats devant cette situation ? Venez nombreux et participez à la séance du Sénat International des Barreaux, entre autres pour entendre des orateurs qui nous entretiendront sur différentes facettes de cette situation, et participez aux solutions qui pourraient, nous l'espérons, être développées à partir des échanges qui auront lieu !

Œuvrant dans un environnement de plus en plus ouvert aux solutions alternatives et aux règlements négociés, peut-on penser à des solutions pouvant concilier les deux situations ? Le Yin et le Yang ?

9H00 - 12H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

Confidentialité et protection des données dans le monde numérique

Thème principal 2

■
Erzsébet A

Vers une approche réglementaire internationale de la surveillance massive et du profilage

La séance sera dédiée d'une manière générale à la problématique de la surveillance étatique des citoyens à des fins de profilage criminel (partie publique) ainsi que l'utilisation par les entreprises des données des usagers / clients de leurs services, à des fins de profilage commercial (partie privée) dans le contexte d'une société de plus en plus caractérisée par le traitement des données des citoyens ou consommateurs.

Ces problématiques sont certainement communes à de très nombreux pays et le défi est de savoir comment assurer efficacement le droit fondamental à la vie privée et la protection des données dans le secteur public et privé, tout en incluant la protection du secret professionnel des avocats face à la surveillance électronique.

Une approche internationale de cette problématique est nécessaire et doit être mise en place à différents niveaux (gouvernements, entreprises, organisations internationales, etc.) tel que l'a fait la résolution UIA "Vie privée dans les communications numériques" adoptée au congrès de Valence en 2015. Ce thème est le fruit d'une longue réflexion menée au sein de l'UIA.



9H00 - 12H30 / 14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

COORDINATEUR

Carlo MASTELLONE (*Studio Legale Mastellone*) Florence, Italie

ORATEURS

- Astrid ABLASSER-NEUHUBER** (*BPV Hügel Rechtsanwälte OG*) Vienne, Autriche
- Hernán ANDRADA** (*Basilico, Santurio & Andrada*) Buenos Aires, Argentine
- Daniel N. ARSHACK** (*Arshack, Hajek & Lehrman, PLLC*) New York, NY, États-Unis
- Boris BABIC** (*Babic & Partners Law Firm*) Zagreb, Croatie
- Stéphane BONIFASSI** (*Lebray & Associés*) Paris, France
- Nicola BONUCCI** (*Organisation de Coopération et Développement Économique - OCDE*) Paris, France
- Maria Antónia CAMEIRA** (*Cameira Legal*) Lisbonne, Portugal
- Maria CRONIN** (*Peters & Peters Solicitors LLP*) Londres, Royaume-Uni
- Guido DE CLERCQ** (*ENGIE*) Knokke-Heist, Belgique
- Arnaud DE CORBIÈRE** (*Nexo Association d'Avocats*) Paris, France
- Joseph DEHNER** (*Frost Brown Todd LLC*) Cincinnati, OH, États-Unis
- Martin André DITTMER** (*Gorrißen Federspiel*) Copenhague, Danemark
- Atul DUA** (*Seth Dua & Associates*) New Delhi, Inde
- Joost FANOY** (*Barentskrans*) La Haye, Pays-Bas
- Marc FYON** (*Stibbe*) Bruxelles, Belgique
- Philippe GOOSSENS** (*Altana*) Paris, France
- Motoyasu HIROSE** (*Uryu & Itoga*) Tokyo, Japon
- Márton HORÁNYI** (*BPV Jádi Németh Attorneys at Law*) Budapest, Hongrie
- David LEPIDI** (*Selar Lepidi-Bril*) Paris, France
- Patricia LÓPEZ AUFRANC** (*Marval, O'Farrell & Mairal*) Buenos Aires, Argentine
- Eduardo LORENZETTI MARQUES** (*Campelelli e Marques Advogados Associados*) Sao Paulo, Brésil
- Jean-Claude NAJAR** (*Lazareff Le Bars*) Paris, France
- Frank O'TOOLE** (*Deloitte*) Prague, Rép. Tchèque
- Mansur POUR RAFSENDJANI** (*Noerr LLP*) Munich, Allemagne
- Marc REYSEN** (*RCAA Partnerschaft von Rechtsanwälten mbB*) Bruxelles, Belgique
- Arianna RIGHI** (*ADM International SARL*) Rolle, Suisse
- James D. ROSENER** (*Pepper Hamilton LLP*) New York, NY, États-Unis
- Vassily RUDOMINO** (*Alrud*) Moscou, Russie
- Diego SALUZZO** (*Grande Stevens Studio Legale*) Turin, Italie
- Aleksander STAWICKI** (*Wiercinski, Kwiecinski, Baehr SPK*) Varsovie, Pologne
- Miguel TORRES BLÁNQUEZ** (*Torres, Martín & Zaragoza*) Barcelone, Espagne
- András TÓTH** (*Hungarian Competition Office*) Budapest, Hongrie

14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENT DU SÉNAT

Jean-Jacques UETTWILLER, Président de l'UIA
(*UGGC Avocats*) Paris, France

ORATEURS

- Michel BENICHO**, *Président du Conseil des Barreaux Européens (CCBE)*, Belgique
- Robert BOURNS**, *Président de la Law Society of England and Wales*, Royaume-Uni
- Jonathan HERMAN**, *Premier Dirigeant de la Fédération des Ordres Professionnels de Juristes du Canada*, Canada (à confirmer)
- Linda KLEIN**, *Présidente de l'American Bar Association (à partir d'août 2016)*, États-Unis
- Victoria ORTEGA BENITO**, *Présidente du Consejo General de la Abogacía Española*, Espagne (à confirmer)
- Steven THIRU**, *Président du Barreau de Malaisie*, Malaisie

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

Francis GERVAIS, Ancien Bâtonnier du Barreau du Québec,
Ancien Bâtonnier du Barreau de Laval
(*Deveau Avocats*) Laval, Canada

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SÉNAT

Aldo BULGARELLI (*Bulgarelli & Co Avvocati*) Vérone, Italie

9H00 - 12H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

COORDINATEURS

- Marc GALLARDO MESEGUER** (*Lexing Spain*)
Barcelone, Espagne
- Alain GROSJEAN** (*Bonn & Schmitt*)
Luxembourg, Luxembourg

ORATEURS

- Alain BENSOUSSAN** (*Alain Bensoussan Avocats*) Paris, France
- Ian DE FREITAS** (*Berwin Leighton Paisner*) Londres, Royaume-Uni
- Sébastien FANTI** (*Lexing Switzerland*) Sion, Suisse
- Sergio FERRAZ** (*Sergio Ferraz Consultoria Juridica SC*) Sao Paulo, Brésil
- Jean-François HENROTTE** (*Philippe & Partners*) Liège, Belgique
- Gavin LLEWELLYN** (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
- Marc MOSSE** (*Microsoft France*) Issy-les-Moulineaux, France
- Janice MULLIGAN** (*Mulligan, Banham & Findley*) San Diego, CA, États-Unis
- Luís Neto GALVÃO** (*SRS Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal
- Carlo PILTZ** (*JBB Rechtsanwälte*) Berlin, Allemagne
- Víctor ROSELLÓ** (*Esfera Legal Avocats, SLP*) Barcelone, Espagne
- Jerome ROTH** (*Munger, Tolles & Olson*) San Francisco, CA, États-Unis
- Elisabeth THOLE** (*Van Doorne*) Amsterdam, Pays-Bas

THÈMES PRINCIPAUX - SÉNAT INTERNATIONAL DES BARREAUX



9H00 - 12H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Droits de l'Homme

■
Erzsébet B

Attentats terroristes : menaces et défis pour les droits de l'homme

Suite à la recrudescence des attentats terroristes, nous examinerons le droit à réparation et indemnisation des victimes de ces actes, l'effectivité et l'étendue de ce droit selon les normes internationales et les législations nationales ainsi que le rôle de l'avocat dans l'accès à la justice de ces victimes. Nous analyserons, de même, les répercussions du terrorisme sur les droits de l'homme, à l'échelle nationale et internationale et la responsabilité des États quant à la protection et la sauvegarde de ces droits.

Arbitrage International

■
Corso A + B

Sanctions économiques et arbitrage international

Notre session se concentrera sur les aspects juridiques et pratiques des questions soulevées par les sanctions économiques. Le programme s'articulera autour de deux panels. Le premier examinera la notion de sanctions économiques, leurs sources et leur pertinence avec l'arbitrage international. Le sujet sera abordé du point de vue du conseiller juridique, de l'arbitre et de l'institution d'arbitrage. Le second panel examinera l'impact des sanctions économiques sur un différend quand elles s'appliquent comme *lex contractus* ou comme loi impérative, l'exécution des sanctions ordonnées par les arbitres et les diverses questions liées à l'exécution des sentences arbitrales.

Droit de l'Art /
Informatique et
Télécommunications /
Droit de la Mode /
Propriété Intellectuelle

■
Margit
(journée entière)

Impression 3D - Façonner les formes du futur

L'impression 3D est appelée à révolutionner la conception, la (re)production et la distribution de toutes sortes d'objets, depuis les jouets jusqu'aux appareils médicaux en passant par les accessoires de mode, les outils, les armes et les œuvres d'art. De plus en plus abordable et polyvalente, l'impression 3D offre des possibilités autrefois inimaginables, comme « l'impression » de prothèses pour des personnes amputées dans des endroits pauvres et éloignés. Mais cela crée également de nouveaux problèmes, notamment pour les détenteurs de propriété intellectuelle, les fournisseurs et les distributeurs ainsi que les organismes qui réglementent la sécurité des produits. Les forces de l'ordre doivent même envisager des dangers tels que des armes à feu imprimables à bas coût, qui ne peuvent être repérées par les détecteurs de métaux. L'industrie de l'impression 3D pourrait-elle aider à résoudre ces problèmes ?

Droit Administratif /
Droit de l'Environnement
et Développement Durable

■
Lánchíd A

Règlementation et exécution du droit de l'aménagement urbain et de l'environnement

La session sera consacrée au partage de connaissances et expériences sur l'aménagement urbain et les tendances et défis de la réglementation juridique environnementale et leur mise en conformité dans différentes juridictions.

Droit de la Famille /
Organisation Internationale
du Patrimoine

■
Lánchíd B

Blanchiment d'argent, fraude fiscale, trusts, autres actes de fiducie, fondations et entreprises

- 1 ■ Le cadre juridique pour les avocats dans le domaine du blanchiment d'argent et de la fraude fiscale dans les cas de divorce, planification fiscale à vie et/ou décès.
- 2 ■ Traitement dans le droit civil de trusts ;
Autres actes de fiducie ;
Fondations ;
et Entreprises dans les cas de divorce, planification fiscale et décès.

9H00 - 12H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI (*Elisabeth Zakharia Sioufi*)
Jdeidet El Metn, Liban

Patricia Ann PETERSON (*Linklaters*) Paris, France

Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Bruce LANDAY (*Landay Leblang Stern*) Boston, MA, États-Unis
Gavin LLEWELLYN (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
Fabio MORETTI (*Moretti & Burgio*) Milan, Italie

José Luis MOREIRA DA SILVA (*SRS Advogados, RL*)
Lisbonne, Portugal
Carlos DE MIGUEL PERALES (*Uriá Menéndez*) Madrid, Espagne

Simon J. BRUCE (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Andreas Otto KÜHNE (*BKL Fischer Kühne Lang*)
Bonn, Allemagne

ORATEURS

Régis BERGONZI (*Étude Bergonzi*) Monaco, Monaco
Nicoletta CAPONE (*Studio Legale Capone*) Padoue, Italie
Carlos FATÁS MOSQUERA (*Alion Abogados SLP*) Barcelone, Espagne
Antonio HACHEM (*Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Beyrouth*) Beyrouth, Liban
Fabian HINCKER (*Hincker & Associés*) Paris, France
Martin KAMAKO (*Cabinet Kamako*) Douala, Cameroun
Marina INFANTOLINO (*Ordine degli Avvocati di Padova*) Padoue, Italie
Paulo LINS E SILVA (*Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores de Família*) Rio de Janeiro, Brésil
Carolina MARÍN PEDREÑO (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Douglas F. WELEBIR (*Welebir, Tierney & Weck*) Redlands, CA, États-Unis
Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI (*Elisabeth Zakharia Sioufi*) Jdeidet El Metn, Liban

Mathias AUDIT (*Steering Law Firm*) Paris, France
William Laurence CRAIG (*Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP*) Paris, France
Anne-Carole CREMADES (*Schellenberg Wittmer*) Genève, Suisse
Nadia DARWAZEH (*Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP*) Paris, France
Vladimir KHVALEI (*Baker & McKenzie*) Moscou, Russie
Anibal SABATER (*Chaffetz Lindsey LLP*) New York, NY, États-Unis
András SZECISKAY (*Szecskay Attorneys at Law*) Budapest, Hongrie
Delphine WIETEK (*ICC International Court of Arbitration*) Paris, France
Jane WILLEMS (*Willems Avocats*) Paris, France

Renata BERŽANSKIENĖ (*Sorainen*) Vilnius, Lituanie
Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Laura COLLADA (*Dumont Bergman Bider & Co S.C.*) Mexico, Mexique
Marita DARGALLO NIETO (*Sol Muntañola Abogados*) Barcelone, Espagne
Angus FORSYTH (*Stevenson, Wong & Co*) Hong Kong, SAR, Chine
Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*) Minneapolis, MN, États-Unis
Thomas KRITTER (*Kleiner Rechtsanwältte*) Mannheim, Allemagne
Bruce LANDAY (*Landay Leblang Stern*) Boston, MA, États-Unis
Gavin LLEWELLYN (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
Fabio MORETTI (*Moretti & Burgio*) Milan, Italie
Balázs NAGY (*Hungarian Intellectual Property Office*) Budapest, Hongrie
Gianluca POJAGHI (*Studio Legale Pojaghi*) Milan, Italie
Michael REMINGTON (*Drinker Biddle & Reath LLP*) Washington, DC, États-Unis
Mark A. REUTTER (*Walder Wyss LTD*) Zurich, Suisse
Bradley RICHARDS (*Haynes and Boone LLP*) Houston, TX, États-Unis
Victor ROSELLÓ (*Esfere Legal Advocats, SLP*) Barcelone, Espagne
Marcus SCHRIEFERS (*Heussen Rechtsanwalts-gesellschaft mbH*) Stuttgart, Allemagne
Matthias W. STECHER (*Beiten Burkhardt*) Munich, Allemagne
Massimo STERPI (*Studio Legale Jacobacci & Associati*) Rome, Italie
Anna VILADAS JENE (*Roca Junyent SLP*) Barcelone, Espagne
Gert-Jan VAN DEN BERGH (*Bergh Stoop & Sanders Advocaten*) Amsterdam, Pays-Bas
Claudia VON SELLE (*Zschunke Avocats / Rechtsanwältte*) Berlin, Allemagne

María Cristina BREIDA (*R&P Legal*) Milan, Italie
Francis GERVAIS (*Deveau Avocats*) Laval, Canada
Carlos DE MIGUEL PERALES (*Uriá Menéndez*) Madrid, Espagne
José Luis MOREIRA DA SILVA (*SRS Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal
Alexandre ROQUE (*SRS Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal
Manuel TEVES VIEIRA (*SRS Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal

Joana ALVES CARDOSO (*A&N - Advogados e Notarios*) Macao, SAR, Chine
Balthasar BESSENICH (*Kellerhals Carrard Anwältte*) Bâle, Suisse
Daniel FISCHER (*BKL Fischer Kühne Lang*) Bonn, Allemagne
Alfredo GUARINO (*Studio Legale Avv. Vincenzo Guarino*) Naples, Italie
Barbara R. HAUSER (*Barbara R. Hauser LLC*) Minneapolis, MN, États-Unis
Marilyn McKEEVER (*Berwin Leighton Paisner LLP*) Londres, Royaume-Uni
Carolina MARÍN PEDREÑO (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Andreas Otto KÜHNE (*BKL Fischer Kühne Lang*) Bonn, Allemagne
Howard S. SIMMONS (*Simmons Da Silva & Sinton*) Brampton, Canada



9H00 - 12H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Droit des Transports

■
István

Les actions directes contre les assureurs

En cas de responsabilité contractuelle ou délictuelle, il peut être intéressant de poursuivre non seulement la personne responsable mais aussi son assureur. Il s'agit d'un sujet courant en matière de transport et un véritable défi juridique. Nous examinerons le concept d'action directe en droit des transports et maritime sous divers angles et dans différentes juridictions.

Droit Fiscal

■
Árpád

Entre la protection des données et l'efficacité du recouvrement - Une administration fiscale efficace est-elle compatible avec la préservation de la vie privée des citoyens et de la confidentialité des entreprises vis-à-vis du public, des concurrents et des clients ?

Entre autres sujets, cette séance abordera l'obligation controversée de publier des quotas fiscaux par pays, la publication - ou au moins l'échange - de décisions fiscales anticipées (tax rulings), l'affaire Lux Leaks, l'abolissement de fait du secret bancaire et ses conséquences pour les citoyens et les entreprises.

Retraite et Prévoyance

■
The View A

1 ■ La sécurité sociale des avocats en Hongrie

2 ■ Caisses d'avocats vs. système public de sécurité sociale

Étude comparative des prestations des caisses d'avocats face aux prestations du système public de sécurité sociale du pays, et étude comparative du montant moyen des prestations des caisses d'avocats par rapport au salaire moyen d'un avocat en activité.

14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

**Droit des Sociétés
et Fusions & Acquisitions /
Organisation des Cabinets
d'Avocats**

■
Erzsébet B

Fusions et acquisitions des cabinets d'avocats

De nombreux avocats sont évidemment spécialisés dans le domaine des fusions et acquisitions, mais dans quelle mesure les avocats sont-ils prêts à aborder les spécificités des fusions et des acquisitions dans le secteur des cabinets d'avocats ? Quelles sont les problèmes juridiques particuliers soulevés par ce type de transaction ? Comment traiter ces problèmes ? Quelles sont les tendances actuelles concernant ces transactions ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles la commission Organisation des Cabinets d'Avocats et la commission Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions essaieront de répondre lors de cette séance conjointe.

9H00 - 12H30	SAMEDI 29 OCTOBRE 2016
PRÉSIDENTS	ORATEURS
<p>Olaf HARTENSTEIN (<i>Dabelstein & Passehl</i>) Hambourg, Allemagne</p>	<p>Ingrid BOURBONNAIS JAQUARD (<i>Favarel & Associés</i>) Marseille, France Jaume COMAS MIR (<i>Mestre Abogados SLP</i>) Barcelone, Espagne Alfonso DE SAN SIMÓN PALACIOS (<i>San Simon & Duch</i>) Madrid, Espagne Christopher B. KENDE (<i>Cozen O'Connor</i>) New York, NY, États-Unis Christopher NOLAN (<i>Holland & Knight LLP</i>) New York, NY, États-Unis Alberto PASINO (<i>Studio Legale Zunarelli e Associati</i>) Trieste, Italie Sigrid PREISSL-SEMMER (<i>SCP Dizier & Bourayne</i>) Paris, France Francisco RAMOS ROMEU (<i>Ramos & Arroyo Abogados</i>) Barcelone, Espagne Dominik SUONIEMI (<i>Dallhammer & Kellermann</i>) Bensheim, Allemagne</p>
<p>Alexander PUPETER (<i>P+P Pöllath + Partners</i>) Munich, Allemagne</p>	<p>Martí ADROER TOUS (<i>Cuatrecasas, Gonçalves Pereira, S.L.P.</i>) Barcelone, Espagne Ergun Benan ARSEVEN (<i>Moroglu Arseven</i>) Istanbul, Turquie Jean-Jacques BATAILLON (<i>Bataillon & Associés</i>) Paris, France Vito D'AMBRA (<i>Studio D'Ambra e Associati</i>) Milan, Italie Kevin DINGLI (<i>Dingli & Dingli</i>) La Valette, Malte Beatriz GARCÍA PAESA (<i>García & Bodig</i>) Luxembourg, Luxembourg Alan JESSUP (<i>Piper Alderman</i>) Sydney, Australie Daniel U. LEHMANN (<i>Baer & Karrer AG</i>) Zurich, Suisse Agustina LOINAZ (<i>ALS Abogados</i>) Montevideo, Uruguay Tiago MARREIROS MOREIRA (<i>Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL</i>) Lisbonne, Portugal Marilyn McKEEVER (<i>Berwin Leighton Paisner LLP</i>) Londres, Royaume-Uni Philip McQUESTON (<i>A&L Goodbody</i>) Dublin, Irlande Lourdes PEREZ-LUQUE MARICALVA (<i>Ventura Garcés & López-Ibor Abogados</i>) Madrid, Espagne Alexander PUPETER (<i>P+P Pöllath + Partners</i>) Munich, Allemagne Michiel SCHUL (<i>Loyens & Loeff</i>) Amsterdam, Pays-Bas Russell P. TROCANO (<i>Law Offices of Russell P. Trocano</i>) Ridgewood, NJ, États-Unis</p>
<p>José María ANTRÀS BADIA (<i>Bufete Antràs Abogados Asociados</i>) Barcelone, Espagne</p>	<p>Daniel Mario BURKE (<i>Caja de Previsión Social para Abogados de la Provincia de Buenos Aires</i>) La Plata, Argentine Jose CALABRUS LARA (<i>Mutualidad de la Abogacía</i>) Madrid, Espagne Pierre-Jacques CASTANET (<i>In Extenso Avocats</i>) Paris, France András CSENERICS, Budapest, Hongrie Silverio FERNANDEZ POLANCO (<i>Mutualidad de la Abogacía</i>) Madrid, Espagne José FERREIRA DE ALMEIDA (<i>Caixa de Previdência dos Advogados e Solicitadores</i>) Lisbonne, Portugal</p>
14H00 - 17H30	SAMEDI 29 OCTOBRE 2016
<p>Marc FYON (<i>Stibbe</i>) Bruxelles, Belgique Tiago MARREIROS MOREIRA (<i>Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL</i>) Lisbonne, Portugal</p>	<p>Jerzy BAEHR (<i>Wiercinski, Kwiecinski, Baehr SPK</i>) Varsovie, Pologne Ben DAVEY (<i>Wiercinski, Kwiecinski, Baehr SPK</i>) Varsovie, Pologne Marc FYON (<i>Stibbe</i>) Bruxelles, Belgique Tiago MARREIROS MOREIRA (<i>Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL</i>) Lisbonne, Portugal Jorge MARTÍ MORENO (<i>Uria Menéndez</i>) Valence, Espagne James D. ROSENER (<i>Pepper Hamilton LLP</i>) New York, NY, États-Unis Francisco Luis SOLER CABALLERO (<i>J&A Garrigues SLP</i>) Valence, Espagne Ricardo TEIXEIRA (<i>Kamae</i>) Coimbra, Portugal</p>



14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Droit de l'Art /
Informatique et
Télécommunications /
Droit de la Mode /
Propriété Intellectuelle

■
Margit
(journée entière)

Impression 3D - Façonner les formes du futur

L'impression 3D est appelée à révolutionner la conception, la (re)production et la distribution de toutes sortes d'objets, depuis les jouets jusqu'aux appareils médicaux en passant par les accessoires de mode, les outils, les armes et les œuvres d'art. De plus en plus abordable et polyvalente, l'impression 3D offre des possibilités autrefois inimaginables, comme « l'impression » de prothèses pour des personnes amputées dans des endroits pauvres et éloignés. Mais cela crée également de nouveaux problèmes, notamment pour les détenteurs de propriété intellectuelle, les fournisseurs et les distributeurs ainsi que les organismes qui réglementent la sécurité des produits. Les forces de l'ordre doivent même envisager des dangers tels que des armes à feu imprimables à bas coût, qui ne peuvent être repérées par les détecteurs de métaux. L'industrie de l'impression 3D pourrait-elle aider à résoudre ces problèmes ?

Droit de la Robotique

■
Lánchíd A

Faut-il un droit spécifique pour les robots ?

La robotique constitue une évolution majeure des années à venir. Les projets sont là : voiture intuitive sans chauffeur, drones, robots domestiques. Le cadre juridique actuel n'est pas adapté. Notre droit ne prend pas en compte l'autonomie du robot ni sa capacité de décision. Dans ces conditions, on doit s'interroger : faut-il un droit spécifique pour les robots ?



Sponsor de la session

Droit du Travail

■
Lánchíd B

Peut-on tout avoir ? Problématiques liées au travail à distance et au temps de travail flexible

Les nouvelles technologies ont ouvert un large éventail de possibilités pour les employés de travailler à distance. Dans le même temps, de nouvelles législations permettent la mise en place d'accords de temps de travail flexible et de travail à temps partiel. Ces nouveaux mécanismes, s'ils offrent aux employeurs et aux salariés une flexibilité à laquelle ils aspirent, n'en soulèvent pas moins de nombreuses questions qui seront analysées au cours de cette séance de travail, notamment celles ayant trait à la surveillance du temps de travail (heures normales et heures supplémentaires), à l'intrusion de la vie professionnelle dans la vie privée des salariés, aux contrats zéro heure versus obligation de loyauté et d'exclusivité, aux droits en faveur de la famille, et enfin, à la santé et la sécurité des salariés au travail.

Médiation et Prévention
des Conflits

■
István

La médiation avant, durant et après le procès - But de la médiation et rôle de l'avocat dans chacune de ces trois étapes

Le recours à la médiation comme un outil pour résoudre le conflit et restaurer la relation. Le savoir-faire de l'avocat pour assurer les intérêts de son client dans l'utilisation de cet outil et la flexibilité des options que la médiation offre tout au long de la démarche judiciaire. Le but de la médiation et le rôle de l'avocat selon la situation judiciaire. De la prévention à la résolution d'un conflit et la restauration de la relation, la présence d'un avocat assumant bien son rôle pour aider son client et réussir une médiation.

Entreprises et Droits
de l'Homme / Droit
de l'Environnement
et Développement Durable

■
Árpád

Impacts du changement climatique sur les droits de l'homme : quelles solutions de la part des entreprises ?

14H00 - 17H30

SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Bruce LANDAY (*Landay Leblang Stern*) Boston, MA, États-Unis
Gavin LLEWELLYN (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
Fabio MORETTI (*Moretti & Burgio*) Milan, Italie

ORATEURS

Renata BERŽANSKIENĖ (*Sorainen*) Vilnius, Lituanie
Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Laura COLLADA (*Dumont Bergman Bider & Co S.C.*) Mexico, Mexique
Marita DARGALLO NIETO (*Sol Muntañola Abogados*) Barcelone, Espagne
Angus FORSYTH (*Stevenson, Wong & Co*) Hong Kong, SAR, Chine
Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*) Minneapolis, MN, États-Unis
Thomas KRITTER (*Kleiner Rechtsanwältin*) Mannheim, Allemagne
Bruce LANDAY (*Landay Leblang Stern*) Boston, MA, États-Unis
Gavin LLEWELLYN (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
Fabio MORETTI (*Moretti & Burgio*) Milan, Italie
Balázs NAGY (*Hungarian Intellectual Property Office*) Budapest, Hongrie
Gianluca POJAGHI (*Studio Legale Pojaghi*) Milan, Italie
Michael REMINGTON (*Drinker Biddle & Reath LLP*) Washington, DC, États-Unis
Mark A. REUTTER (*Walder Wyss LTD*) Zurich, Suisse
Bradley RICHARDS (*Haynes and Boone LLP*) Houston, TX, États-Unis
Victor ROSELLÓ (*Esfera Legal Advocats, SLP*) Barcelone, Espagne
Marcus SCHRIEFERS (*Heussen Rechtsanwalts-gesellschaft mbH*) Stuttgart, Allemagne
Matthias W. STECHER (*Beiten Burkhardt*) Munich, Allemagne
Massimo STERPI (*Studio Legale Jacobacci & Associati*) Rome, Italie
Anna VILADAS JENE (*Roca Junyent SLP*) Barcelone, Espagne
Gert-Jan VAN DEN BERGH (*Bergh Stoop & Sanders Advocaten*) Amsterdam, Pays-Bas
Claudia VON SELLE (*Zschunke Avocats / Rechtsanwältin*) Berlin, Allemagne

Jérôme CAYOL (*Cayol, Cahen & Associés*) Paris, France

Alain BENSOUSSAN (*Alain Bensoussan Avocats*) Paris, France
Jérémy BENSOUSSAN (*Alain Bensoussan Avocats*) Paris, France
Catherine CHABERT (*Chabert & Associés*) Lyon, France
András CSEPINSZKY (*NNG*) Budapest, Hongrie
Sébastien FANTI (*Lexing Switzerland*) Sion, Suisse
Marc GALLARDO MESEGUER (*Lexing Spain*) Barcelone, Espagne
Jean-François HENROTTE (*Philippe & Partners*) Liège, Belgique
Massimo STERPI (*Studio Legale Jacobacci & Associati*) Rome, Italie

Sonia CORTÉS (*Abdón Pedrajas & Molero*) Barcelone, Espagne

Sonia CORTÉS (*Abdón Pedrajas & Molero*) Barcelone, Espagne
Berlin ERGIN (*Dogan & Dogan Law Firm*) Istanbul, Turquie
Mary-Daphné FISHIELSON (*August & Debouzy*) Paris, France
Kathleen HEYCOCK (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Matelda LO FIEGO (*Studio Legale Lo Fiego*) Milan, Italie
Michael MEYENBURG (*Meyenburg Rechtsanwältin*) Vienne, Autriche
Anna-Karin MICKWITZ (*Castrén & Snellman, Attorneys at Law*) Helsinki, Finlande
Acácio PITA NEGRÃO (*PLEN - Sociedade de Advogados*) Lisbonne, Portugal
Federico TORZO (*Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi*) Milan, Italie

Georges FEGHALI (*Cabinet Feghali*) Beyrouth, Liban

Marie-Anne BASTIN (*DS Avocats*) Bruxelles, Belgique
Martina DOLEZALOVA (*Barreau de la République Tchèque*) Prague, Rép. Tchèque
Georges FEGHALI (*Cabinet Feghali*) Beyrouth, Liban
Thierry GARBY (*Resolvers*) Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, France
Thomas GAULTIER (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal
Mona HANNA (*Hanna for Law Mediation and Business Consultancy*) Beyrouth, Liban
Zeina KESROUANI (*Cabinet Bâtonnier Me Issam El Khoury*) Beyrouth, Liban

Julie VALLAT (*Total S.A.*) Courbevoie, France

Carlos DE MIGUEL PERALES (*Uriá Menéndez*) Madrid, Espagne

Carlos DE MIGUEL PERALES (*Uriá Menéndez*) Madrid, Espagne

Julie GOFFIN, Bruxelles, Belgique

Gagnant du Prix International Jacques Leroy 2016

Coordinatrice :

Sophie PIERSON (*Total S.A.*) Courbevoie, France



9H00 - 12H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Avenir de l'Avocat

■
Erzsébet B

Impact de la technologie sur l'avenir de la profession

Les valeurs de base de notre profession sont-elles mises en péril par le tsunami technologique qui l'envahit ? La longue tradition de confiance entre l'avocat et son client va-t-elle s'effacer face à l'émergence de solutions clés en main pour résoudre des questions juridiques ? L'instantanéité des communications n'est-elle pas une menace à la qualité et à la profondeur des conseils donnés au client ? Comment éviter le clivage entre une génération de jeunes juristes formés dans ce nouvel environnement et les plus anciens toujours imprégnés d'une vision classique de la culture juridique et de la conception du professionnalisme ?

Organisation Internationale du Patrimoine

■
Corso A

Situations types des clients dans le domaine de la planification successorale : solutions / réponses juridiques et non juridiques pour le compte des clients

- Acte de dernière volonté d'une personne divorcée ayant des enfants avec son ex-conjoint ;
- acte de dernière volonté de parents ayant un enfant « à problèmes » ;
- acte de dernière volonté et contrat de mariage d'un entrepreneur ;
- acte de dernière volonté d'une famille recomposée ayant des enfants provenant de plusieurs relations ;
- dispositions types entre vifs et *mortis causa* pour des personnes très aisées ;
- dispositions types pour éviter de léser les enfants ;
- acte de dernière volonté de partenariats enregistrés.

Investissements Étrangers

■
Corso B

Représentation de l'investisseur étranger

Un investisseur étranger a-t-il besoin d'un représentant local dans votre pays ? Dans plusieurs pays, un investisseur étranger est tenu de nommer un représentant fiscal, alors que dans d'autres, les directeurs de sociétés doivent être résidents du pays. Nous étudierons la situation dans différents pays et nous analyserons la responsabilité du représentant local.

Droit Bancaire et Financier

■
Margit

Comment survivre à la *compliance* ? Le défi des institutions financières du XXI^e siècle

Les institutions financières du XXI^e siècle, en tant qu'entreprises, sont confrontées non seulement au défi de s'adapter aux nouvelles technologies mais également aux obligations croissantes de *compliance* qui leur sont légalement exigibles. Ces deux aspects requièrent que les institutions financières leur dédient d'importantes ressources et du temps, ce qui réduit les moyens disponibles pour développer leur activité de négoce. Quels sont les champs affectés par la *compliance* ? Quelles sont les implications pour l'activité des institutions financières ?

Droit de la Presse et des Médias / Défense de la Défense

■
Lánchíd A

La liberté d'expression de l'avocat

Jusqu'où l'avocat peut-il aller dans ses écritures, dans sa plaidoirie ? Quels sont les critères objectifs de limitation de la vivacité des propos ? Quels sont les pays du monde où l'avocat est libre de s'exprimer ? Ceux où il ne l'est pas ? Que peut proposer l'UIA ? Des avocats sont-ils emprisonnés en raison de leur défense et de l'expression de leur défense ?

9H00 - 12H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Gérald TREMBLAY (*McCarthy Tetrault, S.E.N.C.R.L., S.R.L.*)
Montréal, Canada

Andreas Otto KÜHNE (*BKL Fischer Kühne Lang*)
Bonn, Allemagne

Miguel TORRES BLÁNQUEZ (*Torres, Martín & Zaragoza*)
Barcelone, Espagne

Ana BEN VÁZQUEZ (*Prol & Asociados*) Madrid, Espagne

Jean-Yves DUPEUX (*Lussan & Associés*) Paris, France
Carlos FÁTAS MOSQUERA (*Alion Abogados SLP*)
Barcelone, Espagne
Martin PRADEL (*Cabinet Martin Pradel*) Paris, France
Jacqueline R. SCOTT (*Fortney & Scott, LLC*)
Washington, DC, États-Unis

Modérateur :

Stéphane BONIFASSI (*Lebray & Associés*) Paris, France

ORATEURS

Alain BENSOUSSAN (*Alain Bensoussan Avocats*) Paris, France
Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL (*CCB Avocats*) Paris, France
Urquiola Mariana DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI (*Palacio y Asociados, Abogados*)
Madrid, Espagne
James C. MOORE, Rochester, NY, États-Unis
László RÉTI (*Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Budapest*) Budapest, Hongrie

Joana ALVES CARDOSO (*A&N - Advogados e Notarios*) Macao, SAR, Chine
Carlos ANGLADA BARTHOLMAI (*Monereo, Meyer & Marinello Abogados*)
Palma de Majorque, Espagne
Balthasar BESSENICH (*Kellerhals Carrard Anwälte*) Bâle, Suisse
Jessica FEI (*Herbert Smith Freehills LLP*) Pékin, Chine
Barbara R. HAUSER (*Barbara R. Hauser LLC*) Minneapolis, MN, États-Unis
Theis KLAUBERG (*BNT Attorneys at Law*) Riga, Lettonie
Andreas Otto KÜHNE (*BKL Fischer Kühne Lang*) Bonn, Allemagne
Hugues LETELLIER (*Bassano Avocats*) Paris, France
Marilyn McKEEVER (*Berwin Leighton Paisner LLP*) Londres, Royaume-Uni
Alberto MORIZIO (*Studio Legale Morizio*) Turin, Italie
Howard S. SIMMONS (*Simmons Da Silva & Sinton*) Brampton, Canada

Hernán ANDRADA (*Basilico, Santurio & Andrada*) Buenos Aires, Argentine
Mustafa Hakan ÇINAR (*Çinar and Çinar Law Office*) Ankara, Turquie
Arnaud DE CORBIÈRE (*Nexo Association d'Avocats*) Paris, France
Jessica FEI (*Herbert Smith Freehills LLP*) Pékin, Chine
Txabar FERNÁNDEZ BELDARRAÍN (*Asecoex*) Bilbao, Espagne
Motoyasu HIROSE (*Uryu & Itoga*) Tokyo, Japon
Eduardo LORENZETTI MARQUES (*Campedelli e Marques Advogados Associados*)
Sao Paulo, Brésil
José Antônio MIGUEL NETO (*Miguel Neto Advogados Associados*) Sao Paulo, Brésil
Henrik NILSSON (*Advokatfirman Allians*) Stockholm, Suède
Mansur POUR RAFSENDJANI (*Noerr LLP*) Munich, Allemagne
Sara P. SANDFORD (*Garvey Schubert Barer*) Seattle, WA, États-Unis
Mihai-Alexandru TANASESCU (*Tanasescu, Ispas & Asociatii Avocati*) Bucarest, Roumanie
Fernando TONIM (*Fernando Tonim Associates*) Sao Tomé, Sao Tomé-et-Principe

Barbara BANDIERA (*Studio Legale RCC*) Milan, Italie
Silvestre TANDEAU DE MARSAC (*Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés*) Paris, France

Virginie BENSOUSSAN-BRULÉ (*Alain Bensoussan Avocats*) Paris, France
Thierry BONTINCK (*Dal & Veldekens*) Bruxelles, Belgique
Thomas JULIN (*Hunton & Williams LLP*) Miami, FL, États-Unis
Emmanuel PIERRAT (*Cabinet Pierrat*) Paris, France
Héloïse RORDORF (*Lalive*) Genève, Suisse



9H00 - 12H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

**Droit Alimentaire /
Droit de l'Union
Européenne**

■
Lánchíd B

L'origine des aliments transformés

La perte de confiance à l'égard de l'Union européenne a conduit de nombreux États membres à mettre en place des règles obligatoires d'indication de l'origine sur l'étiquetage des aliments. Actuellement au coeur de l'actualité, la question de l'origine est débattue par de nombreuses parties prenantes que ce soit les États membres contre la Commission européenne, les industriels contre les agriculteurs et les consommateurs, etc. Cette question est d'une grande complexité juridique. Le règlement n° 1169/2011 sur l'étiquetage des aliments et la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne ont défini des limites strictes aux États membres qui souhaitent imposer une mention obligatoire d'origine dans l'étiquetage. Par ailleurs, le règlement n° 1169/2011 précise que l'origine des aliments transformés se définit par référence au droit douanier européen. Aux États-Unis, les exigences en matière d'origine (COOL) constituent également un enjeu important. Les avocats ont un rôle de conseil majeur à jouer sur ces questions cruciales sur lesquelles les opérateurs manquent d'expertise.

Droit Immobilier

■
István

Cas pratique : l'acquisition d'un foncier loué à des tiers de due diligence au closing

Le 60^e congrès annuel de l'UIA traitera de la *compliance* et de la protection des données dans le cadre de ses thèmes principaux.

Bien que la *compliance* puisse paraître une notion « intangible », elle comparait pourtant dans tous les champs du droit avec la fonction d'assurer que certains standards sont achevés dans le cadre de la conduite des affaires et la gouvernance.

Souvent dans notre pratique d'avocats, nous sommes amenés à assister nos clients et donner conseil directement au sein des organes de décision de façon à aider à une prise de décision informée et ordonnée. Dans l'acquisition de fonciers, ceci dépendra de questions diverses, telles que le type de client (un organisme mutualiste, une entité appartenant au secteur public, une société cotée ou, même, une personne physique) ou le type de foncier (un portefeuille, des immeubles à usage d'habitation, des immeubles à usage commercial, etc). Et en tout état de cause, une *due diligence* bien orientée sera la clé pour assurer la *compliance*.

Poursuivant l'approche droit des affaires du droit immobilier entamée lors de notre 59^e congrès annuel, nous ramènerons les concepts de *compliance* et *due diligence* à un contexte plus pratique.

Nous proposons par conséquent que les intervenants de notre session présentent chacun pour leur juridiction un cas pratique et partagent les éléments clé d'un procès d'acquisition d'un foncier complètement loué à des tiers, depuis les formalités de *compliance* pour nouveaux clients et la négociation en termes d'exclusivité jusqu'au *due diligence* et la passation de l'acquisition.

Parallèlement, nous essaierons d'identifier quelles problématiques sont susceptibles de devenir un problème de *compliance* pour quel type de client dans chaque juridiction et partager nos expériences et nos « histoires de guerre ».

**Droit de l'Immigration
et Nationalité**

■
Árpád

Interactions entre immigration et politique

Cette session traitera les interactions entre immigration et politique, en particulier à la lumière d'événements récents. L'objectif de la discussion sera notamment d'examiner la manière dont des législations / politiques d'immigration / naturalisation dans différentes juridictions ont été récemment affectées par des événements qui ont fait l'objet de débats politiques intenses tels que les ralentissements économiques, les attentats terroristes, les crises des réfugiés, etc.

14H00 - 17H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

Droit International Privé

■
Erzsébet A

**La reconnaissance et l'exécution de jugements étrangers et les sentences arbitrales étrangères :
tendances récentes et développements**

En matière de résolution de conflits internationaux, la reconnaissance et l'exécution de décisions à l'étranger sont l'une des questions les plus critiques. Quand les parties impliquées sont basées dans des pays différents, il est primordial pour le créancier d'obtenir des décisions facilement et efficacement exécutoires dans les juridictions où les actifs du débiteur sont placés.

Parfois, la déclaration constatant la force exécutoire d'une décision étrangère (si nécessaire) est régie par des règles de droit international, mais la manière dont les tribunaux nationaux les appliquent peut beaucoup varier. De plus, quand une décision étrangère est exécutoire, un autre aspect crucial est représenté par le manque de législation internationale uniforme des procédures d'exécution, ces derniers restants entièrement liées aux lois intérieures du pays où l'exécution est recherchée. Ces différences peuvent aboutir à la longueur de procédures d'exécution ou même la non-exécution de décisions.

Cette session abordera les récents développements quant à ces questions, tant d'un point de vue intérieur que d'une perspective transfrontalière, avec une attention particulière aux tendances actuelles, sur cette matière, de la réglementation de l'UE et des conventions internationales.

Forum des Firmes

■
Erzsébet B

La responsabilité sociale de l'avocat

9H00 - 12H30		DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016	
PRÉSIDENTS		ORATEURS	
<p>Stefano DINDO (<i>Dindo, Zorzi & Associati</i>) Vérone, Italie Enrica SENINI (<i>Studio Legale Senini</i>) Brescia, Italie</p>		<p>B.C. THIRUVENGADAM (<i>Thiru & Thiru</i>) Bangalore, Inde Antoine DE BROSSES (<i>Product Law Firm</i>) Paris, France Stefano DINDO (<i>Dindo, Zorzi & Associati</i>) Vérone, Italie Melissa Kaye PANG (<i>The Law Society of Hong Kong</i>) Hong Kong, SAR, Chine Enrica SENINI (<i>Studio Legale Senini</i>) Brescia, Italie</p>	
<p>José Antonio PÉREZ BREVA (<i>JAP</i>) Barcelone, Espagne</p>		<p>Laura CONDUIT (<i>Farrer & Co LLP</i>) Londres, Royaume-Uni Erwin HANSLIK (<i>Taylor Wessing e/n/w/c Advokáti V.O.S.</i>) Prague, Rép. Tchèque Sandra JACOBUS (<i>Ganfer & Shore LLP</i>) New York, NY, États-Unis Steffen KIRCHER (<i>Menold Bezler Rechtsanwälte Partnerschaft MBB</i>) Stuttgart, Allemagne Stéphane KONKOLY (<i>Burckhardt</i>) Bâle, Suisse Carlo MASTELLONE (<i>Studio Legale Mastellone</i>) Florence, Italie José Antonio PÉREZ BREVA (<i>JAP</i>) Barcelone, Espagne Steven J. SHORE (<i>Ganfer & Shore LLP</i>) New York, NY, États-Unis Avninder SINGH (<i>Cicero Chambers</i>) New Delhi, Inde</p>	
<p>Rayan HOUDROUGE (<i>Lenz & Staehelin</i>) Genève, Suisse</p>		<p>Jacqueline R. BART (<i>Bartlaw Canadian Immigration Barristers and Solicitors</i>) Toronto, Canada Laura DEVINE (<i>Laura Devine Solicitors</i>) Londres, Royaume-Uni Hervé LINDER (<i>Ernst & Linder LLC</i>) New York, NY, États-Unis Jet STIGTER (<i>Duane Morris LLP</i>) San Francisco, CA, États-Unis</p>	
14H00 - 17H30		DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016	
<p>Paolo LOMBARDI (<i>Studio Legale Elexi</i>) Turin, Italie</p>		<p>Fernando DE LA MATA (<i>Baker & McKenzie Barcelona, SLP</i>) Barcelone, Espagne Jessica FEI (<i>Herbert Smith Freehills LLP</i>) Pékin, Chine Monika KÖNIG (<i>Menold Bezler Rechtsanwälte Partnerschaft MbB</i>) Stuttgart, Allemagne Simona MATTA (<i>L&P</i>) Paris, France Véronique MOISSINAC MASSENET, Paris, France Verena MOLL (<i>Zschunke Avocats / Rechtsanwälte</i>) Paris, France Clotilde NORMAND (<i>Logelbach Associés</i>) Paris, France Veit ÖHLBERGER (<i>Dorda Brugger Jordis Rechtsanwälte GmbH</i>) Vienne, Autriche Melissa Kaye PANG (<i>The Law Society of Hong Kong</i>) Hong Kong, SAR, Chine Alberto PASINO (<i>Studio Legale Zunarelli e Associati</i>) Trieste, Italie Francisco RAMOS ROMEU (<i>Ramos & Arroyo Abogados</i>) Barcelone, Espagne James D. ROSENER (<i>Pepper Hamilton LLP</i>) New York, NY, États-Unis Bart-Jan VAN HET KAAR (<i>AKD Advokaten</i>) Rotterdam, Pays-Bas</p>	
		<p>Michael BRAUCH (<i>SKW Schwarz Rechtsanwälte</i>) Munich, Allemagne Hans-Jürgen HELLWIG (<i>Hengeler Mueller</i>) Francfort, Allemagne Murray LEVIN (<i>Pepper Hamilton LLP</i>) Philadelphie, PA, États-Unis</p>	



14H00 - 17H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Droit de l'Art / Droit Fiscal

■
Corso A

Le marché de l'art est-il un cheval sauvage ?

« Homme contrôlant le commerce » est le nom donné à deux statues équestres monumentales créées par le sculpteur Michael Lantz (1908-1988) pour l'immeuble de la *Federal Trade Commission* à Washington, D.C. Ces sculptures, qui ont remporté un concours organisé par le gouvernement américain à l'époque du New Deal, représentent un homme qui emploie toute sa force pour maîtriser la fougue d'un cheval sauvage, attestant l'ambivalence de la réglementation du commerce. Le commerce de l'art doit-il être contrôlé à l'échelle nationale ou supranationale ? Et quel est le niveau optimal de réglementation et de conformité à adopter sur le marché de l'art ? La main invisible du marché est-elle un mécanisme de régulation suffisant (ou meilleur) des intérêts publics et privés impliqués dans le marché de l'art ? Un panel réputé d'avocats et d'experts du secteur présentera des points de vue opposés sur ces questions et abordera différents aspects essentiels du marché de l'art.

Jeunes Avocats

■
Corso B

Les changements dans les cabinets d'avocats impulsés par les jeunes : dessiner le futur de la profession d'avocat

1 ■ L'avenir du modèle d'association d'avocats : la désignation de l'associé devrait-elle se baser sur le mérite ou uniquement sur les années d'expérience et les heures facturées ?
2 ■ Travailler pour vivre et non vivre pour travailler : à la recherche de méthodes de travail flexibles.
3 ■ Genre : égalité d'ambition mais inégalités de salaire et d'opportunités.
4 ■ Technologie intégrée dans le métier : toujours un défi ?
Depuis les débuts du ralentissement mondial, les cabinets d'avocats ont dû évoluer et s'adapter aux nouvelles exigences de la clientèle, abordant un changement inattendu ces cinq dernières années. Un grand nombre de cabinets d'avocats sont devenus plus commerciaux et ont développé de nouveaux business models afin de satisfaire les attentes de leur clientèle. Les jeunes avocats s'adaptent à ces changements dès le début de leur carrière, et en tant que future génération de leaders, ils ont le potentiel de faire évoluer les pratiques de la profession d'avocat pour les années à venir. Nous débattons de la manière selon laquelle notre génération souhaite faire évoluer la profession.

Défense de la Défense

■
Margit

Actualité en matière de défense de la défense et d'observation judiciaire

Droit de la Concurrence

■
Lánchíd A

Demandes en réparation contre les cartels - Une solution miracle pour les recours des consommateurs ou juste une nouvelle opportunité d'affaires pour les avocats ?

UIA / ABA

■
Lánchíd B

La pandémie de la traite des êtres humains à l'échelle mondiale : cadre juridique pour éradiquer l'esclavage au XXI^e siècle

Chaque année, plus d'un million de personnes dans le monde, principalement des femmes et des enfants, sont victimes de la traite des êtres humains. Des enfants de 5 ans sont vendus pour être prostitués ; des garçons de 9 ou 10 ans sont forcés à travailler comme enfants soldats. La traite des êtres humains est une industrie de plusieurs milliards de dollars qui alimente aussi bien le crime organisé que certains secteurs commerciaux. La traite des êtres humains se manifeste essentiellement dans (1) le travail forcé ; (2) l'exploitation sexuelle ; (3) le commerce de tissus, de cellules et d'organes ; et (4) l'enrôlement forcé dans des milices.

La traite des êtres humains est l'un des problèmes les plus urgents en matière de droits de l'homme au XXI^e siècle.

Ce panel abordera les aspects suivants :

- L'ampleur du problème ;
- Les ripostes législatives mondiales ;
- Les ripostes fondées sur les droits de l'homme ;
- Les facteurs dissuasifs sur le plan du commerce et de l'offre ;
- L'application des lois contre la traite des êtres humains ;
- La sensibilisation du public et les campagnes d'éducation ;
- Les bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des êtres humains ;
- Ce que peuvent faire les avocats.

14H00 - 17H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Alexander PUPETER (*P+P Pöllath + Partners*)
 Munich, Allemagne

ORATEURS

Jean-Jacques BATAILLON (*Bataillon & Associés*) Paris, France
Péter BUZINKAY (*Forster Központ*) Budapest, Hongrie
Giuseppe CALABI (*CBM & Partners Studio Legale*) Milan, Italie
Angus FORSYTH (*Stevenson, Wong & Co*) Hong Kong, SAR, Chine
Katharina GARBERS-VON BOEHM (*CMS Hasche Sigle*) Berlin, Allemagne
Corinne HERSHKOVITCH (*Borghese Associés*) Paris, France
Enikő KARSAY (*SBGK*) Budapest, Hongrie
Daniel U. LEHMANN (*Baer & Karrer AG*) Zurich, Suisse
Judith L. PEARSON (*Breckenridge Insurance Services*) New York, NY, États-Unis
Howard SPIEGLER (*Herrick, Feinstein LLP*) New York, NY, États-Unis
Massimo STERPI (*Studio Legale Jacobacci & Associati*) Rome, Italie
Elizabeth VON HABSURG (*Winston Art Group*) New York, NY, États-Unis
Claudia VON SELLE (*Zschunke Avocats / Rechtsanwälte*) Berlin, Allemagne

Ángel SÁNCHEZ FREIRE (*Araoz & Rueda*) Madrid, Espagne

Joana ALVES CARDOSO (*A&N - Advogados e Notarios*) Macao, SAR, Chine
Ferah H. BALLUF (*Karatas Law Office*) Istanbul, Turquie
María CONESA GONZALEZ (*Brookman Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Hansjorg FRENZ (*Menold Bezler Rechtsanwälte Partnerschaft MBB*) Stuttgart, Allemagne
Flora HARRAGIN (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Irakli KANDASHVILI (*Georgian Lawyers Union*) Tbilisi, Géorgie
Carolina MARÍN PEDREÑO (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Susana MOURA REIS (*Amaral Blanco, Portela Duarte & Associados - Sociedade Advogados RL*)
 Lisbonne, Portugal
Isidro NIÑEROLA TORRES (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Georgina-Florentina SIRBU (*TSAA-Attorneys at Law*) Bucarest, Roumanie
Jonathas LIMA SOLER, Sao Paulo, Brésil

Carlos FÁTAS MOSQUERA (*Alion Abogados SLP*)
 Barcelone, Espagne
Martin PRADEL (*Cabinet Martin Pradel*) Paris, France
Jacqueline R. SCOTT (*Fortney & Scott, LLC*)
 Washington, DC, États-Unis

Carlos FÁTAS MOSQUERA (*Alion Abogados SLP*) Barcelone, Espagne
Martin PRADEL (*Cabinet Martin Pradel*) Paris, France
Jacqueline R. SCOTT (*Fortney & Scott, LLC*) Washington, DC, États-Unis

Aleksander STAWICKI (*Wiercinski, Kwiecinski, Baehr SPK*)
 Varsovie, Pologne

Thierry BONTINCK (*Dal & Veldekens*) Bruxelles, Belgique
Judit BUDAI (*Szecskey Attorneys at Law*) Budapest, Hongrie
Joost FANOY (*Barentskrans*) La Haye, Pays-Bas
Corinne KHAYAT (*UGGC Avocats*) Paris, France
Florian NEUMAYR (*BPV Hügel Rechtsanwälte OG*) Vienne, Autriche
Marc REYSEN (*RCAA Partnerschaft von Rechtsanwälten mbB*) Bruxelles, Belgique
Vassily RUDOMINO (*Alrud*) Moscou, Russie
Till SCHREIBER (*Cartel Damage Claims - CDC*) Bruxelles, Belgique
Jason WOODLAND (*Peters & Peters Solicitors LLP*) Londres, Royaume-Uni

Louis F. BURKE (*Louis F. Burke PC*) New York, NY, États-Unis

Laurel G. BELLOWS (*The Bellows Law Group, P.C.*) Chicago, IL, États-Unis
Louis F. BURKE (*Louis F. Burke PC*) New York, NY, États-Unis
Ágnes DE COLL (*Hungarian Baptist Aid*) Budapest, Hongrie
Bernice DONALD (*United States Court of Appeals for the Sixth Circuit*) Memphis, TN, États-Unis
Linda KLEIN, Présidente de l'ABA à partir d'août 2016
(Baker Donelson Bearman Caldwell & Berkovitz PC) Atlanta, GA, États-Unis
Nicolas LE COZ (*Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains - GRETA*) Strasbourg, France



14H00 - 17H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Droit des Biotechnologies

■
István

Piratage des pacemakers et au-delà : problèmes de cyber-sécurité dans les soins médicaux

Les appareils médicaux, comme beaucoup d'autres appareils portables sophistiqués, sont vulnérables au piratage en quête de gain malveillant ou compétitif. La surveillance secrète ou la manipulation d'un appareil médical est un risque qui menace la stabilité des gouvernements, des sociétés, et les personnes qui utilisent ces appareils. Rejoignez-nous pour apprendre une série de techniques et de listes de contrôle pour identifier les menaces et minimiser les risques pour vos clients.

Droit de la Faillite

■
Árpád

Procédures d'insolvabilité internationales : étude de cas pratiques de différentes solutions en droit comparé :

- Plan de réorganisation ;
- Accords de restructuration de la dette ;
- Remise de dette.

Étude de cas par une équipe d'avocats de différentes juridictions du monde.

9H00 - 12H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

Droit et Pratique
du Contentieux / Droit
des Sports / Droit
de la Responsabilité

■
Erzsébet A

Le contentieux du sport : ce n'est pas qu'une partie de plaisir

Cette session sera consacrée aux dommages causés par des actes illicites et aux moyens de réparation appropriés. Certaines situations spécifiques sources de dommage dans le domaine du sport seront abordées, telles que les blessures causées à ou par des athlètes et des spectateurs (par exemple, les blessures dans les sports collectifs tels que le football, les incidents dans les stades, les accidents de ski, etc.) ainsi que leurs conséquences pour les athlètes, les clubs, les associations et fédérations et les autres organisations sportives. L'accent sera mis en particulier sur la façon dont les tribunaux abordent les actions en responsabilité dans le domaine du sport, à la lumière du droit comparé. Les solutions alternatives à la procédure judiciaire traditionnelle seront également analysées, notamment la possibilité de résoudre ce type de litiges par la voie de l'arbitrage ou de la médiation. Enfin, sera également abordée la question des sanctions sportives (imposées, par exemple, par les fédérations sportives) lorsqu'un dommage est causé, notamment, à la lumière d'affaires par-devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

Forum des Avocats
Hispanophones

■
Erzsébet B

Compliance et protection de la vie privée

Nous analyserons les dernières nouveautés en matière de *compliance* et de programmes de protection de la vie privée dans les pays hispanophones.

Droit des Contrats /
Vente Internationale
de Marchandises /
Vie Privée et Droits
de l'Homme Numérique

■
Corso A + B
(journée entière)

Les contrats en ligne : l'avenir

Des ateliers et sessions interactifs et axés sur la pratique seront animés par des spécialistes qui aborderont et illustreront avec les participants, les principaux doutes, risques et enjeux que représenteront les contrats en ligne dans les années à venir.

Droit de la Famille

■
Margit

Cohabitation

- Règlement des questions financières lors d'une cohabitation ;
- Accords de cohabitation et leur application ;
- Les conséquences financières de mettre fin à une relation ;
- La division de la propriété et les contributions à l'entretien des enfants ;
- Les conséquences pratiques de mettre fin à une relation ;
- Est-ce qu'un cohabitant a le droit de rester dans la maison et les questions autour de l'autorité parentale et de l'entretien des enfants.

14H00 - 17H30

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*)
Minneapolis, MN, États-Unis

Modérateur :

Sergio FERRAZ (*Sergio Ferraz Consultoria Jurídica SC*)
Sao Paulo, Brésil

ORATEURS

Helga BÍRÓ (*Baker & McKenzie*) Budapest, Hongrie
Tamás FÉZER (*University of Debrecen*) Debrecen, Hongrie
Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*) Minneapolis, MN, États-Unis
Zsófia LENDVAI (*Baker & McKenzie*) Budapest, Hongrie
Fabio MARAZZI (*Emmeplus SRL*) Bergame, Italie
Ken MORRIS (*Corcardia Group, INC*) Minneapolis, MN, États-Unis
Janice MULLIGAN (*Mulligan, Banham & Findley*) San Diego, CA, États-Unis
Sándor NÉMETH (*Szecskey Attorneys at Law*) Budapest, Hongrie
Mark STIGNANI (*Schwegman, Lundberg & Woessner*) Minneapolis, MN, États-Unis
Donna SUCHY (*Rockwell Collins*) Cedar Rapids, IA, États-Unis
Shigeki TAKAHASHI (*Hamani-Takahashi Law Office*) Tokyo, Japon

Ángel María BALLESTEROS BARROS
(*Concordia Abogados S.L.P.*) Séville, Espagne

Ángel María BALLESTEROS BARROS (*Concordia Abogados S.L.P.*) Séville, Espagne
María Cristina Creti (*Studio Legale Avv. M.C. Creti*) Milan, Italie
Álvaro GASULL TORT (*Roca Junyent S.L.P.*) Barcelone, Espagne
Francisco Wenceslao GRACIA ZUBIRI (*Gabinete Jurídico Gracia Carbantes*) Saragosse, Espagne
Iñigo GUTIÉRREZ VELASCO (*Gutiérrez Arrudi Abogados Asociados*) Saragosse, Espagne
Daniela HORVITZ LENNON (*Horvitz & Horvitz Abogados*) Santiago, Chili
Thierry MONTÉRAN (*UGGC Avocats*) Paris, France
José PAJARES ECHEVERRÍA (*Pajares & Asociados Abogados*) Saragosse, Espagne
Alberto ROMÁN PALENCIA (*Román Abogados*) Mexico, Mexique

9H00 - 12H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

Robert J. CALDWEL (*Kolesar and Leatham*)
Las Vegas, NV, États-Unis
Xavier FAVRE-BULLE (*Lenz & Staehelin*) Genève, Suisse
Jim ROBINSON (*Best Hooper Lawyers*) Melbourne, Australie

Robert J. CALDWELL (*Kolesar and Leatham*) Las Vegas, NV, États-Unis
Xavier FAVRE-BULLE (*Lenz & Staehelin*) Genève, Suisse
Emanuel MACEDO DE MEDEIROS (*ICSS Europe*) Londres, Royaume-Uni
Patricia MOYERSOEN (*Moyersoen Avocats*) Paris, France
Martin SCHIMKE (*Bird & Bird LLP*) Düsseldorf, Allemagne
Fernando VEIGA GOMES (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

Jorge MARTÍ MORENO (*Uriá Menéndez*) Valence, Espagne

Jacqueline R. BART (*Bartlaw Canadian Immigration Barristers and Solicitors*) Toronto, Canada
Marie-Christine CIMADEVILLA (*Cimadevilla Avocats*) Paris, France
Daniela HORVITZ LENNON (*Horvitz & Horvitz Abogados*) Santiago, Chili
Patricia LÓPEZ AUFRANC (*Marval, O'Farrell & Mairal*) Buenos Aires, Argentine
Carmen MEZA INGAR, Lima, Pérou
José PAJARES ECHEVERRÍA (*Pajares & Asociados Abogados*) Saragosse, Espagne

Marc GALLARDO MESEGUER (*Lexing Spain*)
Barcelone, Espagne
Milagros POAL-MANRESA CANTARELL
(*Centell-Folch Abogados Asociados*) Barcelone, Espagne
Jean-Paul VULLIÉTY (*Lalive*) Genève, Suisse

Marc GALLARDO MESEGUER (*Lexing Spain*) Barcelone, Espagne
Suzanne MARGOSSIAN (*United Pharmaceuticals*) Paris, France
Burghard PILTZ (*Ahlers & Vogel*) Hambourg, Allemagne
Milagros POAL-MANRESA CANTARELL (*Centell-Folch Abogados Asociados*) Barcelone, Espagne
Stephen SIDKIN (*Fox Williams LLP*) Londres, Royaume-Uni
Jean-Paul VULLIÉTY (*Lalive*) Genève, Suisse

Simon J. BRUCE (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni

Joana ALVES CARDOSO (*A&N - Advogados e Notarios*) Macao, SAR, Chine
Simon J. BRUCE (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Aurore CRESSENT, Paris, France
Lisette DUPRÉ (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Flora HARRAGIN (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Caroline HOLLEY (*Farrer & Co LLP*) Londres, Royaume-Uni
Daniela HORVITZ LENNON (*Horvitz & Horvitz Abogados*) Santiago, Chili



9H00 - 12H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

Forum des Avocats
des Pays d'Europe
Centrale et Orientale

■
Lánchíd A

Forum des Avocats
Lusophones

■
Lánchíd B

Vingtième anniversaire de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), tendances d'investissement, transactions. Comment cela a-t-il permis de renforcer les liens entre les pays lusophones ?

Défense Pénale
Internationale

■
István

La responsabilité pénale des entreprises pour complicité dans la commission des crimes internationaux les plus graves

Alors que les entreprises sont de plus en plus accusées de complicité dans la commission de crimes internationaux tels les crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, les juridictions internationales n'ont pas encore à leur disposition tous les outils nécessaires à la mise en cause de la responsabilité de ces entreprises. Si de tels mécanismes existent dans la plupart des systèmes nationaux, les tribunaux restent néanmoins très réticents à poursuivre leurs propres nationaux, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales.

- Les forums internationaux sont-ils de meilleures enceintes pour traiter de la responsabilité des entreprises ?
Le principe de complémentarité peut-il fonctionner en pratique ? Les juridictions internationales devraient-elles avoir la priorité ?
- Toute possibilité de poursuivre ces crimes devant la CPI est-elle exclue en dehors d'une révision du Statut de Rome ? Quelles sont les options devant la CPI ?
- Comment conseilleriez-vous vos clients ?

Hong Kong Bar Association
/ Shanghai Bar Association

■
Árpád

Règlement d'un différend en matière d'investissement étranger entre des parties chinoises et européennes et avantages de Hong Kong comme lieu d'arbitrage

Notre séance sera axée sur le règlement des différends en matière d'investissement entre des parties chinoises et européennes, y compris la loi et la procédure applicables en Chine continentale et à Hong Kong, les types de différends qui se produisent généralement dans les accords d'entreprise commune et de participation, les contrats commerciaux, les contrats financiers et les accords de redevance lorsqu'une juridiction et un lieu d'arbitrage extérieurs peuvent être choisis pour divers types de différends en matière d'investissement selon la loi de la Chine continentale, et les avantages de la réalisation de l'arbitrage à Hong Kong pour les différends sino-européens dans le domaine de l'investissement. Des études de cas seront examinées.

Speed Dating
des Cabinets d'Avocats

Durant cette session, les représentants de cabinets se présentent en 3 minutes. L'objectif ? Elargir leur réseau au niveau international en vue de futures collaborations, rencontrer des avocats du monde entier et partager leur expérience de gestion de cabinets.

14H00 - 17H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

Forum des Avocats
Latino-américains

■
Erzsébet B

Amérique Latine : opportunités et risques

La première session du Forum des avocats latino-américains de l'UIA propose une rapide mise à jour sur plus d'une douzaine de pays de la région, ainsi que la possibilité pour les confrères de l'UIA opérant en Amérique latine de se connaître mutuellement.

9H00 - 12H30	LUNDI 31 OCTOBRE 2016
PRÉSIDENTS	ORATEURS
<p>Mihai-Alexandru TANASESCU (<i>Tanasescu, Ispas & Asociatii Avocati</i>) Bucarest, Roumanie</p>	
<p>Maria Antónia CAMEIRA (<i>Cameira Legal</i>) Lisbonne, Portugal</p>	<p>Carlos Miguel CASTEX AIDAR (<i>Aidar Sbz Advogados</i>) Sao Paulo, Brésil Rogério ALVES (<i>Ordem dos Advogados de Portugal</i>) Lisbonne, Portugal Afonso DA GRAÇA VARELA DA SILVA (<i>SVNF & Associados</i>) Sao Tomé, Sao Tomé et Principe Thomas GAULTIER (<i>Abreu Advogados</i>) Lisbonne, Portugal Marcelo LAVOCAT GALVÃO (<i>CFOAB</i>) Brasilia, Brésil Paulo LINS E SILVA (<i>Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores de Familia</i>) Rio de Janeiro, Brésil Tiago MARREIROS MOREIRA (<i>Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL</i>) Lisbonne, Portugal José Luís MOREIRA DA SILVA (<i>SRS Advogados, RL</i>) Lisbonne, Portugal Jorge NETO VALENTE (<i>Macau Lawyers Association</i>) Macao, SAR, Chine Pedro PAIS DE ALMEIDA (<i>Abreu Advogados</i>) Lisbonne, Portugal Acácio PITA NEGRÃO (<i>PLEN - Sociedade de Advogados</i>) Lisbonne, Portugal Arnaldo SILVA (<i>Arnaldo Silva e Associados, Soc. Adv. R.L</i>) Praia, Cap Vert Fernando TONIM (<i>Fernando Tonim Associates</i>) Sao Tomé, Sao Tomé-et-Principe Jorge VERÍSSIMO (<i>PA&A Sociedade de Advogados</i>) Lisbonne, Portugal</p>
<p>Julie GOFFIN, Bruxelles, Belgique</p>	<p>Samantha DAVIES Londres, Royaume-Uni Julie GOFFIN, Bruxelles, Belgique Nanyi KALUMA (<i>Allen & Overy LLP</i>) Bruxelles, Belgique</p>
<p>Coordinateur : Winnie TAM, S.C. (<i>Hong Kong Bar Association</i>) Hong Kong, SAR, Chine</p>	<p>John LIU (<i>AllBright Law Offices</i>) Shanghai, Chine Kim ROONEY (<i>Gilt Chambers</i>) Hong Kong, SAR, Chine William M.F. WONG, S.C. (<i>Hong Kong Bar Association</i>) Hong Kong, SAR, Chine Peiming YANG (<i>Links Law Offices</i>) Shanghai, Chine</p>
<p>Coordinateurs : Urquiola Mariana DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI (<i>Palacio y Asociados, Abogados</i>) Madrid, Espagne Fred KAN (<i>Fred Kan & Co</i>) Hong Kong, SAR, Chine</p>	
14H00 - 17H30	LUNDI 31 OCTOBRE 2016
<p>Eduardo LORENZETTI MARQUES (<i>Campedelli e Marques Advogados Associados</i>) Sao Paulo, Brésil</p> <p>Présidents d'Honneur : Miguel A. LOINAZ RAMOS (<i>ALS Abogados</i>) Montevideo, Uruguay Paulo LINS E SILVA (<i>Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores de Familia</i>) Rio de Janeiro, Brésil</p>	<p>Jenifer Valeria ALFARO BORGES (<i>Alphabeto Uruguay</i>) Montevideo, Uruguay Hernán ANDRADA (<i>Basilico, Santurio & Andrada</i>) Buenos Aires, Argentine Martha BONETT (<i>Cavelier Abogados</i>) Bogota, Colombie Wilfrido FERNÁNDEZ (<i>Zacarías & Fernández</i>) Asunción, Paraguay Marcus Vinicius FURTADO COELHO Brasilia, Brésil Fernando HERNÁNDEZ GÓMEZ (<i>Vázquez Aldana, Hernández Gómez & Asociados</i>) Guadalajara, Mexique Sonia Azucena HILARIO CRUZ (<i>Abogados Sin Fronteras Perú</i>) Lima, Pérou Daniela HORVITZ LENNON (<i>Horvitz & Horvitz Abogados</i>) Santiago, Chili Jorge Luis INCHAUSTE (<i>Guevara & Gutiérrez S.C</i>) La Paz, Bolivie Benigno IRÍAS HENRIQUEZ (<i>Iriás Abogados</i>) Juticalpa, Honduras Gabriel LIZAMA OLIGER (<i>Lex Investments & Services - Lexis Abogados</i>) San José, Costa Rica Carlos LÓPEZ LÓPEZ (<i>Wolf Popper PSC</i>) San Juan, Porto Rico Marcos PALMA VILLAGRAN (<i>Integrum</i>) Guatemala City, Guatemala</p>



14H00 - 17H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

SESSION

THÈME

**Droit des Contrats /
Vente Internationale
de Marchandises /
Vie Privée et Droits
de l'Homme Numérique**

■
*Corso A + B
(journée entière)*

Les contrats en ligne : l'avenir

Des ateliers et sessions interactifs et axés sur la pratique seront animés par des spécialistes qui aborderont et illustreront avec les participants, les principaux doutes, risques et enjeux que représenteront les contrats en ligne dans les années à venir.

Droit Pénal

■
Margit

L'utilisation du renseignement ou de l'intelligence comme preuve dans les procédures pénales (notamment en matière de terrorisme)

Dans le but de confirmer des poursuites pénales, les enquêteurs et les procureurs ont à leur disposition divers outils. Dans de nombreuses juridictions, ils peuvent envisager de passer un accord avec le criminel suspecté comme stratégie de lutte contre le crime. Ils utilisent aussi les renseignements. Quel genre d'accord peuvent-ils conclure, en particulier dans les cas de terrorisme, et sur quels éléments de preuve peuvent-ils s'appuyer ?

**Droit des Assurances /
Droit Médical**

■
Lánchíd A

Tendances récentes de la responsabilité médicale dans le monde

Quatre années ont passé depuis que nous avons abordé ce thème. Dans ce laps de temps, beaucoup de changements, de nouvelles tendances et de nouveaux produits d'assurance ont vu le jour.

Notre session sera l'occasion pour des orateurs de nombreux pays d'en parler.

Cette discussion nous permettra d'approfondir notre compréhension de notre propre système de responsabilité médicale et de nous éclairer sur les systèmes pratiqués dans d'autres pays.

**Forum des Avocats
Arabophones**

■
Lánchíd B

- L'art de la plaidoirie dans les affaires pénales ;
- Le secret professionnel dans les législations dans les pays arabes et dans le monde ;
- Le rôle des Barreaux dans la formation fondamentale et dans la formation continue ;
- La défense, une garantie pour un procès équitable ;
- La responsabilité de l'arbitre.

OHADA

■
István

L'adaptation du Droit à la réalité des affaires en Afrique : l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)

- 1 ■ Généralité sur l'OHADA ;
- 2 ■ La succursale dans l'OHADA : un monstre juridique ?
- 3 ■ L'OHADA et les investisseurs étrangers.



14H00 - 17H30

LUNDI 31 OCTOBRE 2016

PRÉSIDENTS

Marc GALLARDO MESEGUER
(Lexing Spain) Barcelone, Espagne
Milagros POAL-MANRESA CANTARELL
(Centell-Folch Abogados Asociados) Barcelone, Espagne
Jean-Paul VULLIÉTY (Lalive) Genève, Suisse

ORATEURS

Marc GALLARDO MESEGUER (Lexing Spain) Barcelone, Espagne
Suzanne MARGOSSIAN (United Pharmaceuticals) Paris, France
Burghard PILTZ (Ahlers & Vogel) Hambourg, Allemagne
Milagros POAL-MANRESA CANTARELL (Centell-Folch Abogados Asociados) Barcelone, Espagne
Stephen SIDKIN (Fox Williams LLP) Londres, Royaume-Uni
Jean-Paul VULLIÉTY (Lalive) Genève, Suisse

Maria CRONIN (Peters & Peters Solicitors LLP)
Londres, Royaume-Uni
David LEPIDI (Selarl Lepidi-Bril) Paris, France

Stéphane BONIFASSI (Lebray & Associés) Paris, France
Robbert-Jan BOSWIJK (AKD Advocaten) Amsterdam, Pays-Bas
Maxime DELHOMME (SCP Delhomme) Paris, France
Thomas GELZER (Vischer) Bâle, Suisse
James McGOWAN (Admiralty Chambers) Hong Kong, SAR, Chine
Alfredo GUARINO (Studio Legale Avv. Vincenzo Guarino) Naples, Italie
Sonia Azucena HILARIO CRUZ (Abogados Sin Fronteras Perú) Lima, Pérou
Motoyasu HIROSE (Uryu & Itoga) Tokyo, Japon
Stephen HUNG (The Law Society of Hong Kong) Hong Kong, SAR, Chine
Héloïse RORDORF (Lalive) Genève, Suisse
Jerome ROTH (Munger, Tolles & Olson) San Francisco, CA, États-Unis
Michel VALTICOS (Canonica Valticos & Associés) Genève, Suisse

Lorenzo LOCATELLI (Studio Legale Locatelli) Padoue, Italie
Shigeki TAKAHASHI (Hamani-Takahashi Law Office)
Tokyo, Japon

Nicoletta CAPONE (Studio Legale Capone) Padoue, Italie
Jérôme CAYOL (Cayol, Cahen & Associés) Paris, France
Lorenzo LOCATELLI (Studio Legale Locatelli) Padoue, Italie
Janice MULLIGAN (Mulligan, Banham & Findley) San Diego, CA, États-Unis
Supermann N'GANN (Société Civile Professionnelle d'Avocats N'Gann & Ndjah) Yaoundé, Cameroun
Andrew SAXTON (Dibbs Barker Gosling Lawyers) Sydney, Australie
Shigeki TAKAHASHI (Hamani-Takahashi Law Office) Tokyo, Japon

Coordinateur :
Driss CHATER, Président d'Honneur de l'UIA, Fès, Maroc

Oussama ABOU FADLE, Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau National Syrien, Syrie
Saber AMMAR (Arab Lawyers Union - ALU) Le Caire, Egypte
Abdellatif BOUACHRINE, Secrétaire Général de l'Arab Lawyers Union (ALU),
Ancien Bâtonnier de Casablanca, Casablanca, Maroc
Lamiaa MOHAMED SABRI MOUBADA (Arab Lawyers Union - ALU) Le Caire, Egypte
Kamal NASSER (Barreau National de Jordanie) Amman, Jordanie

Cheick DIOP (CD & Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire

Mireille Marlyse BELLA ETOUNDI (Cabinet Bella Etoundi) Yaoundé, Cameroun
Lassiney Kathann CAMARA (CLK Avocats) Abidjan, Côte d'Ivoire
Samantha DAVIES, Londres, Royaume-Uni
Sadel NDIAYE (SCP Sadel Ndiaye & Pape Seyni Mboj) Dakar, Sénégal
Ernest OLAYE (SCPA Kanga - Olaye et Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire
Lydia PICOTEIRO BETTENCOURT (Picoteiro Bettencourt) Sao Vicente, Cap Vert
Miguel TORRES BLÁNQUEZ (Torres, Martín & Zaragoza) Barcelone, Espagne



ACTIVITÉS SOCIALES

Tous les participants sont priés de mentionner dans le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès.

Pour les activités qui ne sont pas comprises dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral n'aura pas été reçu.

Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue

Vendredi 28 octobre 18h00 - 21h30 : Académie de Musique



La cérémonie d'ouverture du congrès se déroulera à l'Académie de Musique.

Créée en 1875 par le célèbre pianiste et compositeur Franz Liszt, l'Académie de Musique dispose d'une grande salle de concert, de la plus grande bibliothèque musicale de Hongrie (plus 400 000 partitions, 70 000 livres, 15 000 enregistrements) et d'un studio d'enregistrement.

Dans la pure tradition de l'UIA, plusieurs personnalités se succéderont pour accueillir les participants au congrès et leur souhaiter de fructueux travaux. Le Ministre de la Justice hongrois et le Maire de Budapest ont également été invités.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail de bienvenue dans les salons du théâtre, où vous retrouverez vos confrères et amis.

Soirée informelle

Samedi 29 octobre 20h00 : Várkert Bazár

La soirée informelle avec cocktail dinatoire se déroulera au Várkert Bazár.

Le bâtiment de style néo-Renaissance est situé sur la colline Buda qui mène au château de Budapest. Il a été construit entre 1875 et 1883 par l'architecte Miklós Ybl et rénové en 2014. Un magnifique jardin avec des fontaines le surplombe, offrant une belle vue sur Budapest.



Soirée de gala

Dimanche 30 octobre 20h30 : Pesti Vigadó

La salle de concert Pesti Vigadó, construite en 1859, se situe en plein cœur de Budapest au bord du Danube. Le lieu propose aujourd'hui une très large programmation artistique comprenant de nombreux concerts de musique classique et des expositions.

Prix du dîner de gala : 160 € par personne

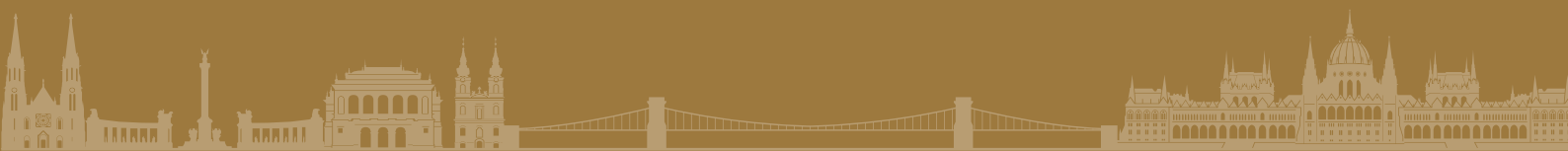


Cérémonie de clôture et cocktail

Lundi 31 octobre 17h30 - 19h00 : Hôtel Marriott Budapest

La passation de la présidence de l'actuel Président Jean-Jacques Uettwiller à la Présidente désignée Laurence Bory sera un moment fort de la cérémonie de clôture. Cette dernière se tiendra à l'hôtel Marriott et permettra également de faire la synthèse des travaux scientifiques du congrès. C'est en outre lors de la cérémonie de clôture que seront remis le Prix Monique Raynaud-Contamine, attribué aux auteurs des meilleurs rapports du congrès et le Prix de la commission de l'année, récompensant le travail scientifique entrepris au cours de l'année passée.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail à l'hôtel Intercontinental.



Excursion générale

Mardi 1^{er} novembre 9h00 - 17h00 : Visite du Château de Gödöllő et de la ferme équestre Lázár

Départ en bus vers 9h00

Situé à 35 km de Budapest, le château royal de Gödöllő fut la résidence d'été de François-Joseph I^{er} et de la Reine Elisabeth (Sissi) de 1867 à 1916. Surnommé le « Versailles hongrois », ce château est le deuxième plus grand palais baroque du monde et le plus grand de Hongrie. Doté d'une grande richesse historique et architecturale, il servit de modèle dans toute l'Europe. Vous découvrirez de nombreuses salles meublées comme au XIX^e siècle et vous pourrez y admirer des collections de porcelaines et d'armes.



Vous vous rendrez ensuite à la ferme Lázár, parc équestre établi par les frères Lázár, champions du monde d'attelage à deux. Vous pourrez déguster un verre d'eau de vie d'abricot et du « pogácsa » (biscuits salés hongrois). Après une visite guidée de la ferme, vous assisterez à un spectacle équestre. Un déjeuner typique hongrois vous sera ensuite proposé.

Le retour en bus s'effectuera en milieu d'après-midi.

Si vous souhaitez bénéficier d'un transfert à l'aéroport de Budapest suite à l'excursion générale, merci de bien vouloir l'indiquer sur le formulaire d'inscription au congrès. Dans ce cas, veuillez prévoir un vol retour au plus tôt à 19h00.



Prix de l'excursion générale incluant le transport en autocar, les visites et le déjeuner : 140 € par personne

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre chronologique de réception.

Activités sportives

Jogging et match de football



Des activités sportives gratuites sont prévues pour vous permettre de profiter au maximum de votre séjour à Budapest (sous réserve de disponibilité) :

- Jogging sur les berges du Danube le dimanche 30 octobre

Vous serez de retour à l'hôtel Marriott à temps pour assister aux séances de travail.

- Match de football contre une équipe d'avocats hongrois le lundi 31 octobre

Départ : 14h00. Vous serez de retour à l'hôtel Marriott juste à temps pour la cérémonie de clôture.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Les réservations d'activités touristiques doivent se faire de préférence en même temps que celles de l'hébergement et du programme post congrès en renvoyant le bulletin d'inscription à Destination Plus ou en vous connectant sur le site www.destinationplus-uia.com.

Nous vous recommandons de réserver les activités touristiques à l'avance étant donné que certaines visites ont un nombre de places limité et qu'elles seront traitées par ordre chronologique de réception.

Vous aurez tout de même la possibilité de vous inscrire sur place à l'Hôtel Marriott Budapest auprès de Destination Plus, sous réserve de disponibilité des activités souhaitées. Les paiements s'effectueront en Euros.

Les horaires définitifs de départ des activités touristiques figureront dans la brochure finale et seront affichés au bureau d'accueil Destination Plus et dans tous les hôtels du congrès.

Si le nombre de participants minimum n'était pas atteint, les activités pourraient être reportées ou annulées (dans ce cas, elles vous seraient alors remboursées). En cas de non présentation le jour de l'activité, Destination Plus ne procédera à aucun remboursement (voir conditions d'annulation page 49).

Toutes les activités proposées décrites ci-dessous sont exclusivement réservées aux participants du congrès de l'UIA. La langue officielle pour toutes les activités est l'anglais. En fonction du nombre de participants et des langues parlées, des sous-groupes pourront éventuellement être constitués.

L'hôtel Marriott Budapest sera le point de départ de toutes les excursions.

Découverte pédestre du quartier de Pest

Samedi 29 octobre - Dimanche 30 octobre → matin Prix : 45 € (Minimum 15 participants)

Vous vous rendez tout d'abord en tramway au Parlement, l'un des symboles de la ville, situé au bord du Danube. **Nombre de places limité pour la visite du Parlement.***

Vous profiterez d'une pause à la Maison du Strudel où vous dégusterez la fameuse spécialité pâtissière d'Europe centrale au sein d'un lieu emblématique hongrois. Vous visiterez ensuite la Basilique Saint Etienne, la plus grande église de Budapest, et découvrirez l'extérieur de la Grande Synagogue. Vous vous dirigerez enfin en tramway le samedi au Marché Couvert de Budapest, un édifice de style néogothique et le dimanche au marché artisanal du Quartier Juif où vous trouverez des créations de designers hongrois.

*En raison d'événements parlementaires ou étatiques les visites du Parlement peuvent être annulées au dernier moment.



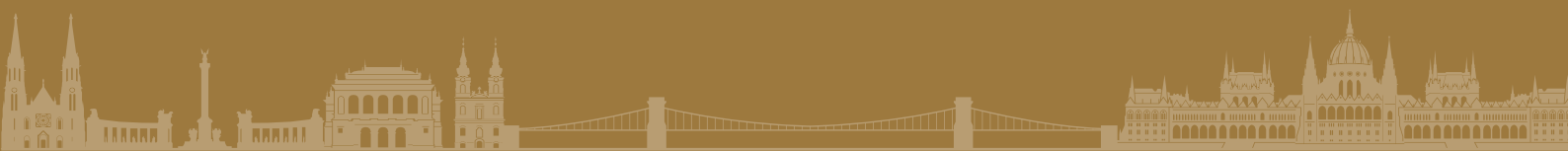
Découverte pédestre du quartier du Château

Samedi 29 octobre - Dimanche 30 octobre → après-midi Prix : 45 € (Minimum 15 participants)



Vous pourrez visiter le quartier historique du château situé sur la colline dominant le Danube.

Vous débuterez par la visite de l'église Mathias, la station inférieure du funiculaire, puis vous découvrirez le Labyrinthe (un réseau de caves qui s'étend sous le quartier). Vous visiterez ensuite le Château Royal, abritant le Musée d'Histoire de Budapest, la Bibliothèque Nationale Széchenyi et le Bastion des Pêcheurs, monument symbolique construit pour les célébrations du Millénaire.



Budapest en musique : Opéra National de Budapest

Samedi 29 octobre → pré-soirée informelle Prix : 45 € (Minimum 15 participants)

L'UIA vous propose de visiter en exclusivité l'Opéra National de Budapest (environ 45 minutes) et de profiter d'un intermède musical (environ 10 minutes).

L'Opéra a été construit au XIX^e siècle, s'inspirant de l'Opéra de Vienne. Jetez un œil à sa façade, vous pourrez y découvrir les statues de grands compositeurs !

Un retour en bus est prévu à l'hôtel Marriott avant la soirée informelle.



Relaxation et détente aux bains Széchenyi (Exclusivité UIA : entrée VIP)

Dimanche 30 octobre → après-midi Prix : 115 € (Minimum 15 participants)



Le Bain Széchenyi est le plus grand établissement thermal européen comprenant 7 piscines thermales (3 extérieures et 4 intérieures), plusieurs saunas, un hammam, un bain de boue, des bains carbo-gazeux, des bains salés, des bains à remous, un solarium...

Profitez d'une entrée exclusive aux Bains ! **Formule VIP** incluant l'entrée avec cabine de changement, la location de serviette et peignoir, une visite guidée des bains, un massage aromatisé de 30 minutes, 15 minutes dans une cabine d'aromathérapie, un accès à l'espace lounge ainsi que des fruits frais et du thé à volonté.

N'oubliez pas votre maillot de bain!

Cours de cuisine au Grand Marché Couvert

Lundi 31 octobre → matin Prix : 75 € déjeuner et boissons inclus (Minimum 15 participants / Maximum 30 participants)



Découvrez les spécialités culinaires de la Hongrie !

Après avoir fait vos achats au Grand Marché Couvert de Budapest, vous y préparerez un menu typiquement hongrois avec l'aide d'un chef cuisinier.

Vous dégusterez ensuite vos préparations en toute convivialité.

Dîner ambiance tzigane

Lundi 31 octobre → soirée Prix : 80 € (Minimum 15 participants)

Dégustez une cuisine hongroise raffinée tout en profitant d'une ambiance musicale tzigane et d'un spectacle folklorique! L'occasion également d'apprendre quelques pas de danse hongroise dans une atmosphère conviviale. Dîner et boissons inclus.



POST CONGRÈS

Sur les traces de l'Impératrice Sissi : Bratislava et Vienne

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 novembre (4 jours / 3 nuits)

■ Jour 1 : mardi 1^{er} novembre → BUDAPEST - BRATISLAVA

Optionnel : inscription auprès de l'UIA pour l'excursion générale à Gödöllő où vous visiterez en exclusivité la résidence d'été de l'Impératrice.

Départ en bus en direction de Bratislava avec votre accompagnateur anglophone.*
Arrivée après 2h de voyage.

Dépôt des bagages, check-in à votre hôtel.

Le soir, transfert à pied avec votre guide pour dîner dans un restaurant situé en haut de la tour du Pont Neuf où vous profiterez d'une vue imprenable sur Bratislava.

Nuit dans un hôtel 4*.

*Pour les participants non inscrits à l'excursion générale, le départ du post-congrès se fera depuis l'Hôtel Marriott Budapest vers 17h00.



■ Jour 2 : mercredi 2 novembre → BRATISLAVA - VIENNE

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ avec votre guide pour une visite pédestre de la ville. Vous visiterez le Palais primatial, un des joyaux architecturaux de la Slovaquie, puis la cathédrale Saint-Martin, la plus grande cathédrale et l'une des plus anciennes églises de Bratislava.

Déjeuner dans le centre-ville, à quelques pas de la cathédrale Saint-Martin.

Départ de Bratislava en bus en début d'après-midi.

Arrivée à Vienne après 1h de voyage.

Dépôt des bagages à votre hôtel.

Départ pour un tour panoramique de la ville en bus où vous découvrirez les monuments historiques les plus importants de la ville : le Musée des beaux-arts, le Musée des sciences naturelles, le Parlement, l'Hôtel de Ville, le Théâtre National, l'Université, le Palais Belvédère et la Maison Hundertwasser.

Le soir, transfert à pied avec votre accompagnateur pour dîner dans un des plus anciens restaurants de Vienne.

Nuit dans un hôtel 4*.



■ Jour 3 : jeudi 3 novembre → VIENNE - SCHÖNBRUNN - VIENNE

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ avec votre guide pour une promenade sur les traces de Sissi dans le centre historique. Vous visiterez les appartements Impériaux au Palais Impérial de la Hofburg et vous pouvez découvrir l'exposition dédiée à Sissi l'Impératrice, l'Eglise St Augustin où le mariage de Sissi et François Joseph fut célébré, le Monument de Sissi au jardin Volksgarten ainsi que la Crypte des Capucins, où repose l'Impératrice Sissi.

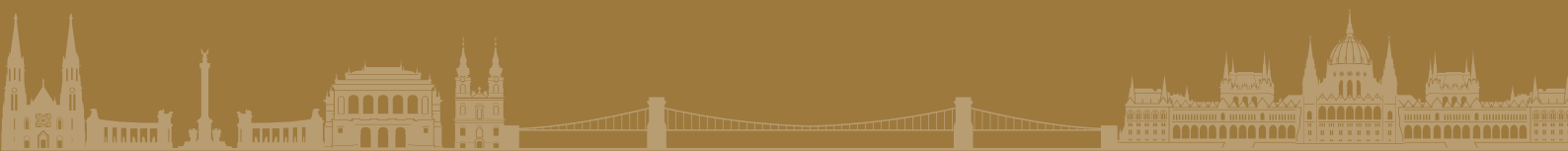
Déjeuner dans un restaurant où vous dégusterez des spécialités locales.
Après le repas, transfert en bus jusqu'à Schönbrunn pour la visite du château, résidence d'été de la Maison Impériale.

Retour à Vienne en bus.
Temps libre en fin d'après-midi.

Le soir, transfert en bus avec votre accompagnateur pour un dîner au cœur du quartier pittoresque qui se trouve en lisière de la forêt de Vienne.

Nuit dans un hôtel 4*.





■ Jour 4 : vendredi 4 novembre → VIENNE - BUDAPEST

Petit-déjeuner à l'hôtel puis check out.

Départ avec votre guide anglophone pour un tour musical de Vienne. Vous visiterez tout d'abord l'Opéra, renommé mondialement pour son architecture autant que pour ses qualités acoustiques, puis la maison de Mozart où il vécut pendant une dizaine d'années.

Déjeuner dans un restaurant puis transfert en bus vers l'aéroport de Budapest (arrivée prévue vers 17h30).

Fin de nos services. Possibilité de prolonger votre séjour sur place et d'un retour depuis l'aéroport de Vienne.

**Sur les traces de l'Impératrice Sissi :
Bratislava et Vienne
→ du mardi 1^{er} au vendredi 4 novembre**

Minimum de participants : 20	Chambre double	Chambre individuelle
Prix forfaitaire par personne	940 Euros	1 110 Euros

Ces prix incluent : Les transferts prévus au programme, l'hébergement en chambre double ou/et individuelle en hôtels 4* avec petit-déjeuner à Bratislava (1 nuit) et à Vienne (2 nuits), les repas prévus au programme avec les boissons, les visites et entrées aux monuments, un guide anglophone pendant les transferts et les excursions, un accompagnateur anglophone du jour 1 au jour 4 jusqu'au retour à Budapest dans l'après-midi et les taxes.

Ces prix n'incluent pas : Les vols internationaux depuis Budapest ou Vienne, les repas non prévus au programme, les boissons supplémentaires, **les frais de visa**, les pourboires, les dépenses personnelles, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grèves, retards de train ou d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc., l'assurance assistance/rapatriement (obligatoire) et les assurances annulation/bagages (facultatives).

Les prix ci-contre ont été établis sur la base de 20 participants minimum. Destination Plus se réserve le droit de revoir ses tarifs à la hausse ou d'annuler le post-congrès à la date du 12 septembre 2016 dans le cas où ce nombre ne serait pas atteint. Si tel devait être le cas, Destination Plus vous rembourserait le montant du post-congrès sauf frais liés à la modification des vols internationaux réservés par vos soins.

En conséquence, nous vous conseillons de réserver des billets d'avion modifiables ainsi qu'un vol retour depuis Budapest à partir de 19h00.

Source : Destination Plus

HÉBERGEMENT

Tous les hôtels du congrès sélectionnés par l'UIA sont situés à quelques minutes à pied de l'hôtel Marriott Budapest.

Les tarifs que nous vous proposons sont des tarifs spécialement négociés pour le congrès de l'UIA. Le détail des prix est indiqué dans le formulaire d'inscription. Compte tenu du nombre limité de chambres et du fait que les tarifs préférentiels ne peuvent être garantis au-delà du nombre de chambres réservées pour l'UIA, nous vous conseillons vivement de faire vos réservations dès que possible auprès de notre partenaire Destination Plus. Destination Plus vous fait bénéficier de l'exonération de la TVA (18% à ce jour), qui peut être rétablie par décision gouvernementale.

Vous pouvez réserver en ligne sur le site : www.destinationplus-uia.com

Pour localiser les hôtels, reportez-vous à la page 51.

HÔTEL MARRIOTT BUDAPEST 5* (HÔTEL DU CONGRÈS)

À partir de 175 €



Établissement moderne qui bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur de la ville.

Ses 364 chambres confortables et spacieuses offrent une vue imprenable sur le Danube.

Localisation : Hôtel du congrès.

Services de l'hôtel : Restaurant contemporain, bars, salle de fitness, parking.

■ **Notre avis : Nous avons aimé les chambres lumineuses, l'accueil chaleureux, ainsi que les magnifiques vues sur le fleuve que propose cet hôtel.**



HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST 5*

À partir de 175 €



L'hôtel Intercontinental Budapest bénéficie d'un excellent emplacement sur les rives du Danube.

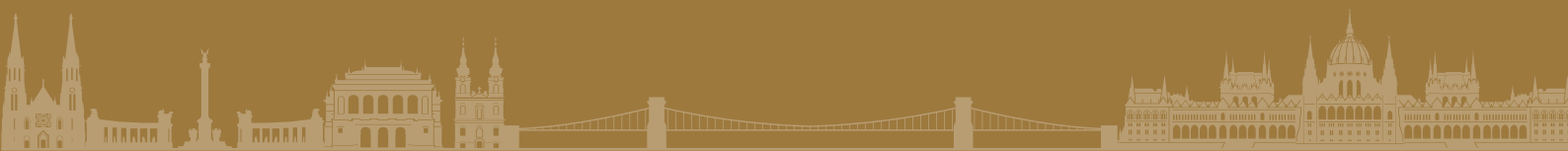
Les 402 chambres sont décorées avec soin et sobriété.

Localisation : Idéalement situé à 400 mètres de l'hôtel Marriott, soit 5 minutes à pied.

Services de l'hôtel : Restaurant, bars, salle de fitness, spa, parking.

■ **Notre avis : Nous avons aimé l'emplacement le long du Danube, proche de l'hôtel du congrès, ses chambres spacieuses ainsi que ses prestations de qualité.**





FOUR SEASONS HOTEL GRESHAM PALACE 5 *

À partir de 330 €



Entièrement rénové en 2004, cet hôtel mythique combine une architecture Art Nouveau et les technologies les plus modernes.

Il bénéficie d'un emplacement idéal face au Pont des Chaînes.

Les 179 chambres de luxe sont spacieuses, élégantes et épurées.

Localisation : À 650 mètres de l'hôtel Marriott, soit 8 minutes à pied.

Services de l'hôtel : Restaurant, bar, salle de fitness, spa, piscine intérieure et extérieure, parking.

■ **Notre avis : Nous avons aimé cet établissement emblématique et luxueux, son emplacement à proximité du Danube, la qualité de l'accueil, ainsi que les chambres raffinées.**



HÉBERGEMENT

HÔTEL ZENIT BUDAPEST PALACE 4*

À partir de 110 €



L'hôtel Zenit Budapest Palace 4* est un établissement élégant.

Les 97 chambres sont dotées d'un mobilier moderne et épuré.

Localisation : À 50 mètres de l'hôtel Marriott, soit 1 minute à pied.

Services de l'hôtel : Restaurant, bars, salle de fitness, spa, parking.

■ **Notre avis : Nous avons aimé la luminosité du lobby, les chambres spacieuses et élégantes ainsi que l'accueil chaleureux de cet hôtel.**



HÔTEL ERZSÉBET CITY CENTER 3*

À partir de 65 €



L'hôtel Erzsébet City Center se trouve dans le centre-ville historique de Budapest, à proximité de la célèbre rue piétonne de la ville, la rue Váci et le Grand Marché Couvert.

Il possède 123 chambres qui offrent tout le confort moderne.

Localisation : À 850 mètres de l'hôtel Marriott, soit 10 minutes à pied.

Services de l'hôtel : Restaurant, bar, parking.

■ **Notre avis : Nous avons aimé l'emplacement de l'hôtel, près des rues piétonnes et du centre historique, ainsi que son excellent rapport qualité/prix.**



BUDAPEST 2016

SAVIEZ-VOUS QUE

Budapest est la ville qui compte le plus de sources d'eau chaude au monde ?

Le Parlement hongrois est le troisième plus grand Parlement du monde ?

Le Zoo et le Jardin botanique de Budapest sont les plus vieux du monde ?

La Hongrie accueille le festival de musique et de culture le plus important d'Europe, le Sziget Festival ?

Le Rubik's Cube a été inventé par le Hongrois Ernő Rubik ?

Le pont des Chaînes ou *Széchenyi Lánchíd* mesure 360 mètres de long et constitue l'emblème de Budapest ?

Le deuxième métro du monde a été construit à Budapest ?

9 ponts relient Buda et Pest, les 2 parties de la capitale situées de part et d'autre du Danube ?

La Hongrie compte 22 régions viticoles parmi lesquelles la célèbre région du Tokaj, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco ?



INFORMATIONS INSCRIPTION

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE OU COMPLÉTEZ UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR CONGRESSISTE.
Votre inscription ne pourra être confirmée qu'après réception du paiement intégral des frais d'inscription.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE CONGRESSISTE	TARIFS INSCRIPTION		
	Jusqu'au 31 juillet 2016	Du 1 ^{er} août au 30 septembre 2016	À partir du 1 ^{er} octobre 2016
MEMBRE UIA			
Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 450 €	1 700 €	1 900 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	950 €	1 100 €	1 300 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	700 €	850 €	1 050 €
Jeune avocat (< 35 ans)** Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	550 €	650 €	850 €
Inscription journalière (valable pour une seule journée)	500 €		
NON MEMBRE			
Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 850 €	2 100 €	2 300 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	1 250 €	1 400 €	1 600 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	950 €	1 100 €	1 300 €
Jeune avocat (< 35 ans)** Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	750 €	850 €	1 050 €
Inscription journalière (valable pour une seule journée)	600 €		
TARIFS SPÉCIAUX (sur justificatif)			
Professeur de droit à temps plein, juge et avocat d'État***	850 €		
Étudiant en droit****	250 €		
INSCRIPTION ACCOMPAGNANT*****			
Accompagnant adulte	500 €		
Jeune accompagnant (de 8 à 18 ans)	250 €		

(*) La liste est disponible sur le site Web de l'UIA : www.uianet.org, section « l'adhésion ».
 (**) Cette inscription est uniquement réservée aux avocats de moins de 35 ans.
 (***) Cette inscription est uniquement réservée aux juges, aux avocats d'État et aux professeurs de droit.
 (****) L'inscription étudiant ne donne pas accès à la soirée informelle.
 (*****) L'inscription accompagnant ne donne pas accès aux sessions de travail.

COMMENT S'INSCRIRE ?



Inscriptions en ligne : section congrès du site Web de l'UIA : www.uianet.org
 Inscriptions papier : merci de compléter le formulaire d'inscription ci-joint en écrivant vos nom et prénom en majuscules. Merci de renvoyer ce formulaire dûment complété et signé, par courrier, fax ou email à :

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS
 25 rue du Jour - 75001 Paris - France
 Tél. : +33 1 44 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77
 Email : uiacentre@uianet.org

Chaque demande d'inscription reçue avec paiement intégral des frais d'inscription fera l'objet d'une confirmation par email de l'UIA. Si vous ne recevez pas notre email dans un délai de 7 jours, veuillez nous contacter pour le suivi de votre inscription.

Aucune personne exerçant la profession d'avocat ne peut être inscrite au congrès comme accompagnant. Les accompagnants ne peuvent pas assister aux sessions scientifiques.

Pour pouvoir participer aux activités sociales, les accompagnants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription correspondants. Ils reçoivent un badge spécial.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription pour les membres ou non membres de l'UIA incluent* :

- La cérémonie d'ouverture et le cocktail de bienvenue à l'Académie de Musique, le 28 octobre 2016,
- La soirée informelle au Várkert Bazár le 29 octobre 2016, sauf pour l'inscription étudiant en droit,
- La cérémonie de clôture à l'hôtel Marriott Budapest et le cocktail de clôture à l'hôtel Intercontinental Budapest le 31 octobre 2016,
- Les réunions de travail (thèmes principaux, commissions et groupes de travail), sauf pour l'inscription accompagnant,
- Les déjeuners et pauses café, les 29 et 30 et 31 octobre 2016,
- La mallette du congrès, sauf pour l'inscription accompagnant,
- L'accès à la zone d'exposition.

Tous les participants sont priés de mentionner sur le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès. Pour les activités qui ne sont pas incluses dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral de l'activité concernée n'aura pas été reçu.

* Prestations différentes dans le cas d'une inscription journalière ou accompagnant.

MODES DE PAIEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES

MODES DE PAIEMENT UIA

Inscription au congrès / Soirée de gala / Excursion générale

Les droits d'inscription au congrès, à la soirée de gala et à l'excursion générale, payables uniquement en Euros, doivent être réglés :

- 1 ■ Par chèque bancaire en Euros encaissable en France, à l'ordre de l'UIA et envoyé à : UIA (25 rue du Jour - 75001 Paris - France).
- 2 ■ Par carte de crédit (VISA ou MASTERCARD) en Euros uniquement.
- 3 ■ Par virement bancaire SWIFT, en précisant sur l'ordre de virement la mention " sans frais pour le destinataire " en faveur de l'Union Internationale des Avocats et en indiquant vos nom et prénom ainsi que la mention " 60^e congrès Budapest ".

Titulaire du compte :

Union Internationale des Avocats
Société Générale - 91 avenue des Champs Elysées
75116 Paris - France
BIC/SWIFT : SOGE FRPPXX
IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

MODES DE PAIEMENT DESTINATION PLUS

Hébergement / Activités touristiques / Programme post-congrès

Une participation forfaitaire de 20 Euros vous sera facturée (quel que soit le nombre de personnes).

Les inscriptions, par courrier, fax ou email, doivent nous parvenir au plus tard le 30 septembre 2016.

- 1 ■ Par carte de crédit (VISA ou MASTERCARD) en Euros uniquement.
- 2 ■ Par virement bancaire SWIFT, en Euros uniquement, en précisant sur l'ordre de virement la mention " sans frais pour le destinataire " en faveur de Destination Plus et en indiquant vos nom et prénom ainsi que la mention " 60^e congrès Budapest " et le numéro de dossier (indiqué sur la confirmation/facture).

Titulaire du compte :

CV VOYAGES - DESTINATION PLUS
Banque HSBC - 45 rue Saint Lambert
75015 Paris - France
SWIFT : CCFRFRPP
IBAN : FR76 3005 6007 1307 1301 4887 625

Merci de joindre une copie de votre ordre de virement avec votre confirmation/facture signée.

Après le 30 septembre 2016, toute inscription devra être réglée en Euros, par carte de crédit uniquement (VISA ou MASTERCARD). Seuls les virements certifiés par la banque seront acceptés après cette date. Les réservations seront traitées par ordre chronologique de réception.

Une confirmation/facture incluant toutes les prestations demandées et un numéro de dossier vous sera envoyée par email ou par fax. Si vous ne la recevez pas sous 48h veuillez nous contacter dans les plus brefs délais.

Votre réservation ne sera validée qu'à réception de la confirmation/facture signée et du règlement.

Sans réponse des participants sous 7 jours, les réservations seront automatiquement annulées.

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats (UIA) et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit. Un numéro d'inscription sera attribué à chaque participant, qui sera demandé lors de l'enregistrement à l'hôtel Marriott Budapest, pour la remise des documents concernant le congrès.

Toute inscription faite après le 30 septembre 2016 devra être réglée par carte de crédit uniquement (les virements bancaires ne seront plus acceptés après cette date).

L'UIA et Destination Plus se réservent le droit, à tout moment et à leur entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le congrès à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du congrès, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du congrès et d'annuler toute invitation à participer au congrès.

Ni l'UIA, ni Destination Plus, ni aucun de leurs responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un congressiste, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant au congrès ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant (congressiste ou accompagnant) en relation avec le congrès est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

En ce qui concerne l'hébergement pour le congrès et les programmes touristiques proposés par Destination Plus avant et après le congrès, la relation contractuelle est établie directement entre Destination Plus et chaque participant. Cette relation est assujettie à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

FORMALITÉS

Il appartient au congressiste de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un congressiste qui ne pourrait participer au congrès, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement de l'UIA.

CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du congrès, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel, d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités.

Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de santé pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du congrès, maladie psychique, mentale ou dépressive... (Liste non exhaustive).

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation d'une inscription au congrès / de la soirée de gala / de l'excursion générale

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 20 % pour frais de dossier et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats (UIA) avant le 30 septembre 2016. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après cette date. Afin d'éviter tout problème de remboursement, nous conseillons vivement aux personnes ayant besoin d'un visa de procéder à leur demande de visa le plus tôt possible. Tous les remboursements seront effectués après le congrès.

Les participants s'étant acquittés du montant intégral des frais d'inscription et qui ne seraient pas en mesure d'assister personnellement au congrès peuvent se faire remplacer par un confrère et en informer l'UIA. Des frais de dossiers de 50 Euros seront facturés.

Annulation et modification de l'hébergement / des activités touristiques / du programme post-congrès

En cas d'annulation, les frais de dossier de 20 Euros ne sont pas remboursables.

1 ■ Hébergement

Les chambres sont réservées dans le cadre du congrès de l'UIA et soumises à des conditions de vente groupe particulières (voir ci-dessous). En cas de non présentation (no-show), conditions valables pour tous les hôtels : 100 % de frais d'annulation.

Les conditions d'annulation totale du séjour pour les participants sont fixées comme suit et entraînent les frais suivants :

Délai d'annulation	Frais
De l'inscription au 14 août 2016	20 €
Du 15 août au 27 septembre 2016	1 nuit de pénalité
Du 28 septembre au 15 octobre 2016	50 %
À partir du 16 octobre 2016	100 %

Les conditions de modification ou annulation partielle du séjour pour les participants sont fixées comme suit et entraînent les frais suivants :

Délai de modification ou annulation partielle	Frais
De l'inscription au 14 octobre 2016	Pas de frais
À partir du 15 octobre 2016	1 nuit de pénalité

2 ■ Activités touristiques

Jusqu'à 15 jours avant la date du congrès : pas de frais d'annulation. Après cette date : 100 % de frais. En cas de non présentation le jour de l'excursion, aucun remboursement ne sera effectué.

3 ■ Programme post-congrès

Les conditions d'annulation pour les participants sont fixées comme suit et entraînent les frais suivants :

- De l'inscription au 1^{er} septembre 2016 : 10 % de frais (remboursé si le circuit est annulé)
- Du 2 au 12 septembre 2016 : 30 % de frais (remboursé si le circuit est annulé)
- Du 13 septembre au jour de départ du circuit : 100 % de frais
- Interruption de séjour ou no-show : pas de remboursement.

Destination Plus se réserve le droit d'annuler le programme post-congrès, à la date du 12 septembre 2016, dans le cas où le nombre minimum de participants ne serait pas atteint.

Le montant du post-congrès vous serait alors remboursé (sauf frais liés à la modification des vols internationaux réservés par vos soins). Les remboursements seront effectués après le congrès.

4 ■ Assurance assistance / rapatriement (par vos soins)

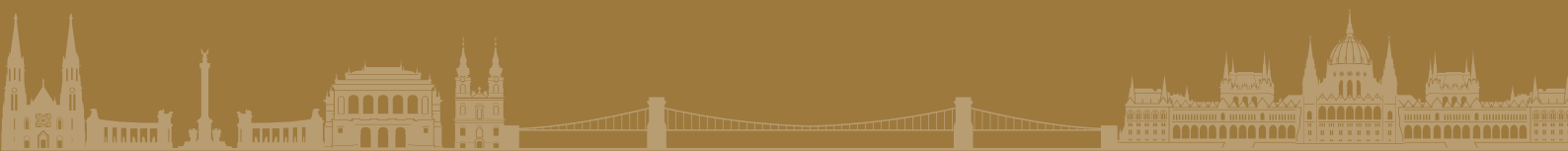
Dans le cadre de votre participation au congrès, nous vous conseillons de souscrire une assurance vous couvrant en cas d'hospitalisation, ou de frais médicaux. De même, pour toute inscription au programme post-congrès, la souscription à une assurance assistance/rapatriement est obligatoire (par vos soins).

À titre indicatif, une assurance peut être incluse si vous réglez par carte de crédit (à vérifier auprès de votre banque pour connaître le détail de la prise en charge).

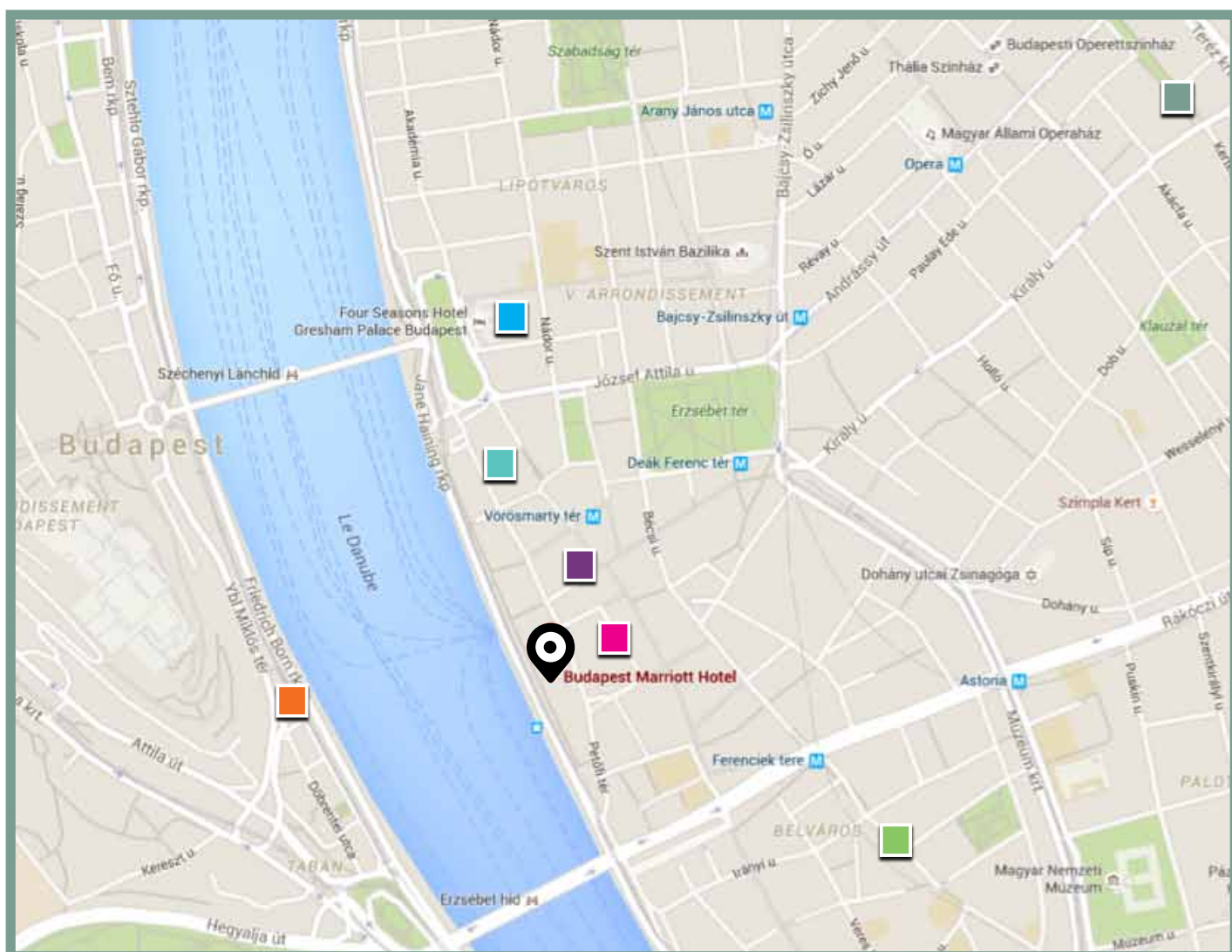
L'UIA et DESTINATION PLUS se dégagent de toute responsabilité au cas où des congressistes n'auraient pas souscrit cette assurance.

SALLES DE CONFÉRENCES DE L'HÔTEL MARRIOTT BUDAPEST





PLAN DE BUDAPEST



📍 HÔTEL MARRIOTT BUDAPEST 5* - HÔTEL DU CONGRÈS

- HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST 5*
- FOUR SEASONS HOTEL GRESHAM PALACE 5*
- HÔTEL ZENIT BUDAPEST PALACE 4*
- HÔTEL ERZSÉBET CITY CENTER 3*
- PESTI VIGADÓ
- VÁRKERT BAZÁR
- ACADÉMIE DE MUSIQUE

Crédits photos : Couverture: ©Istock P: 3
- ©Istock ■ P: 11 - 16 - ©Shutterstock ■ P:
36 - 37 - 38 - 39 - ©Istock - ©Shutterstock
■ P: 40 - 41 - ©Shutterstock ■ P: 40
- 41 - ©Shutterstock ■ P: 42 - 43 - 46
©Shutterstock ■

Conception graphique
& réalisation **Be Trend**

+33 6 13 14 39 01



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



En défense
des avocats menacés



En soutien
à l'abolition de la peine de mort



En soutien
aux défenseurs emprisonnés



L'UIA au service de l'État de droit

L'UIA-Institute for the Rule of Law (UIA-IROL) a pour but de rassembler et coordonner les actions entreprises par l'UIA, en vue de :

- la promotion de l'État de droit
- le respect des droits de l'homme et de la défense
- la défense de la profession d'avocat et ses principes fondamentaux dans le monde.

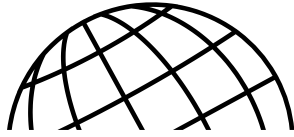
Au sein de cet institut, l'UIA poursuit son engagement dans la « défense de la défense », se mobilisant en soutien des avocats poursuivis ou intimidés dans l'exercice de leur profession. Elle met en place des actions ponctuelles

sous forme de plaidoyers, de campagnes, d'interventions directes, de missions d'observation, d'exploration ou de médiation. L'UIA-IROL soutient la profession - ses principes et les organisations qui la représentent - partout dans le monde où elle est menacée.

Enfin, l'UIA-IROL a vocation à agir aussi sur le long terme, pour les questions de promotion et renforcement de l'État de droit, lutte pour l'indépendance de la justice ou abolition de la peine de mort. Toutes ces actions sont financées par des contributions et donations personnelles.

Vous êtes intéressés par nos actions ? Vous souhaitez soutenir nos projets ?

Contactez l'UIA par mail à uiacentre@uianet.org, par téléphone au +33 1 44 88 55 66, ou rendez vous sur le site web www.uianet.org > Rubrique « les actions »



UIA

Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

60^e congrès

28 octobre - 1^{er} novembre 2016

**FORMULAIRE INDIVIDUEL
D'INSCRIPTION AU CONGRÈS**

**BUDAPEST
2016**

**Veillez compléter EN MAJUSCULES
un formulaire par congressiste et le retourner à :**
Union Internationale des Avocats
25 rue du Jour - 75001 Paris - France
Tel.: +33 1 44 88 55 66 - Fax: +33 1 44 88 55 77
Email: uiacentre@uianet.org
Inscrivez-vous directement en ligne sur www.uianet.org

Congressiste

*L'adresse indiquée
sera utilisée dans la base
de données de l'UIA
et dans la liste des participants.*

M. Mme Mlle

Date de naissance : __/__/____ (JJ/MM/AAAA)

NOM :

Prénom :

Cabinet / Organisation :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Email :

Tél. : +

Fax : +

Je participe pour la première fois à un congrès UIA.

Accompagnant(s)

*Nous vous rappelons
que les accompagnants
ne peuvent pas participer
aux sessions scientifiques.*

NOM, Prénom du / des accompagnant(s) adulte(s) :

NOM, Prénom et âge du / des jeune(s) accompagnant(s) (entre 8 et 18 ans) :

*Ceci n'est pas une demande
de réservation hôtelière.
Les réservations d'hôtel
doivent se faire directement
auprès de notre agence
DESTINATION PLUS
(voir formulaire spécifique).*

Arrivée à Budapest

Date d'arrivée : __/__/__ (JJ/MM/AA)

N° de vol / train :

Hôtel demandé :

Départ de Budapest

Date de départ : __/__/__ (JJ/MM/AA)

N° de vol / train :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, handicaps, etc.) :

Coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax et email) du consulat de Hongrie de votre pays de résidence (en cas de demande de visa pour participer au congrès) :

A - Inscription congressiste et accompagnant(s)

Les Présidents / représentants d'un Barreau ou d'une organisation d'avocats, bénéficient du tarif d'inscription membre lorsque le Barreau ou l'organisation d'avocats est membre collectif de l'UIA.

PARTICIPATION EN TANT QUE PRÉSIDENT / REPRÉSENTANT DE BARREAU OU D'UNE ORGANISATION D'AVOCATS

Êtes-vous actuellement :

- Président d'un Barreau / d'une organisation d'avocats
 Représentant d'un Barreau / d'une organisation d'avocats

Si oui, nom de votre Barreau / organisation d'avocats :

Numéro de membre (si applicable) : MC _ _ _ _ _

Participerez-vous à la réunion du Sénat International des Barreaux* le samedi 29 octobre ?

Oui Non

(*) Voir pages 18 - 19 du programme.

Devenez membre de l'UIA pour bénéficier du tarif membre sur www.uianet.org, section "l'adhésion".

(*) La liste est disponible sur le site Web de l'UIA : www.uianet.org, section "l'adhésion".

(**) Merci de joindre une copie de votre justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif jeune avocat.

(***) Cette inscription est réservée uniquement aux juges, aux avocats d'État et aux professeurs de droit à temps plein, n'exerçant pas la profession d'avocat. Merci de joindre une copie de votre justificatif de profession afin de bénéficier du tarif préférentiel.

(****) L'inscription Étudiant ne donne pas accès à la soirée informelle. Merci de joindre une copie de votre carte d'étudiant pour bénéficier du tarif correspondant.

(*****) L'inscription accompagnant ne donne pas accès aux sessions de travail.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE CONGRESSISTE

TARIFS INSCRIPTION

jusqu'au
31 juillet 2016

du 1^{er} août au
30 septembre
2016

à partir du
1^{er} octobre 2016

MEMBRE UIA / Numéro de membre : MI _ _ _ _ _

Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 1 450 €	<input type="checkbox"/> 1 700 €	<input type="checkbox"/> 1 900 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 950 €	<input type="checkbox"/> 1 100 €	<input type="checkbox"/> 1 300 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 700 €	<input type="checkbox"/> 850 €	<input type="checkbox"/> 1 050 €
Jeune avocat (< 35 ans)**	<input type="checkbox"/> 550 €	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 850 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 550 €	<input type="checkbox"/> 650 €	<input type="checkbox"/> 850 €
Inscription journalière (valable pour une seule journée)		<input type="checkbox"/> 500 €	
Préciser le jour : <input type="checkbox"/> 29/10 <input type="checkbox"/> 30/10 <input type="checkbox"/> 31/10			

NON MEMBRE

Standard (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 1 850 €	<input type="checkbox"/> 2 100 €	<input type="checkbox"/> 2 300 €
Jeune avocat (< 35 ans)** (catégories 1 et 2 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 1 250 €	<input type="checkbox"/> 1 400 €	<input type="checkbox"/> 1 600 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 950 €	<input type="checkbox"/> 1 100 €	<input type="checkbox"/> 1 300 €
Jeune avocat (< 35 ans)**	<input type="checkbox"/> 750 €	<input type="checkbox"/> 850 €	<input type="checkbox"/> 1 050 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	<input type="checkbox"/> 750 €	<input type="checkbox"/> 850 €	<input type="checkbox"/> 1 050 €
Inscription journalière (valable pour une seule journée)		<input type="checkbox"/> 600 €	
Préciser le jour : <input type="checkbox"/> 29/10 <input type="checkbox"/> 30/10 <input type="checkbox"/> 31/10			

TARIFS SPÉCIAUX (sur justificatif)

Professeur de droit à temps plein, juge et avocat d'État***	<input type="checkbox"/> 850 €
Étudiant en droit****	<input type="checkbox"/> 250 €

INSCRIPTION ACCOMPAGNANT*****

Accompagnant adulte	<input type="checkbox"/> 500 €
Jeune accompagnant (de 8 à 18 ans)	<input type="checkbox"/> 250 €

TOTAL A €

B - Activités sociales

Merci de confirmer le nombre de participants pour chaque activité.

Si vous n'avez pas confirmé votre participation aux activités dans le tableau ci-contre, nous considérerons que vous ne souhaitez pas y participer.

Activités sociales incluses dans les frais d'inscription	Congressiste merci de cocher	Accompagnant(s) merci de cocher et d'indiquer le nombre
Cérémonie d'ouverture, Académie de Musique Vendredi 28 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocktail de bienvenue, Académie de Musique Vendredi 28 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner, Hôtel Intercontinental Budapest Samedi 29 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soirée informelle, Várkert Bazar Samedi 29 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner, Hôtel Intercontinental Budapest Dimanche 30 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner, Hôtel Intercontinental Budapest Lundi 31 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cérémonie de clôture, Hôtel Marriott Budapest Lundi 31 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocktail de clôture, Hôtel Intercontinental Budapest Lundi 31 octobre 2016	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Activités sociales optionnelles	Tarif	Nombre	Total
Dîner de gala, Pesti Vigadó - Dimanche 30 octobre 2016	160 €		
Excursion générale, Gödöllő - Mardi 1 ^{er} novembre 2016	140 €		
TOTAL B			€

Merci d'indiquer les activités sportives qui vous intéressent afin que nous puissions vous envoyer ultérieurement de plus amples informations (voir page 39 du programme) :

- Jogging / Dimanche 30 octobre 2016
 Match de football / Lundi 31 octobre 2016

C - Total frais d'inscription

Merci de calculer le montant global de vos frais d'inscription au congrès, en additionnant le total des frais d'inscription congressiste / accompagnants (total A) et le total des frais d'inscriptions aux activités sociales payantes (total B).

TOTAL A	€
TOTAL B	€
TOTAL FRAIS D'INSCRIPTION	€

D - Conditions d'annulation et conditions générales

J'accepte les conditions générales et d'annulation notées ci-dessous.

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les conditions d'annulation ainsi que les conditions générales figurant sur les pages 48 et 49 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement. Après la date du **30 septembre 2016**, toute inscription devra être réglée par carte de crédit uniquement (les virements bancaires ne seront plus acceptés après cette date).

Date: __ __ / __ __ / __ __

Signature:

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 20 % pour frais de dossier et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats avant le 30 septembre 2016.

Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après cette date.

Afin d'éviter tout problème, il est conseillé à tous de souscrire une assurance annulation.

Nous conseillons vivement aux personnes nécessitant un visa de procéder à leur demande de visa le plus tôt possible.

En cas de refus de visa, il ne sera procédé à aucun remboursement après le 30 septembre 2016.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée du congrès et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



**DESTINATION
PLUS®**

60^e congrès
28 octobre - 1^{er} novembre 2016

**FORMULAIRE DE RÉSERVATION
DESTINATION PLUS
HÉBERGEMENT - ACTIVITÉS
TOURISTIQUES - POST-CONGRÈS**

Merci de compléter **EN MAJUSCULES**
un formulaire par congressiste et le retourner à :
DESTINATION PLUS
58 rue Saint Lambert - 75015 Paris - FRANCE
Tél. : +33 1 56 08 37 37 - Fax : +33 1 56 08 37 38
Email : congres-uia@destinationplus.fr
Merci de ne joindre aucun règlement lors de cet envoi.
Le paiement s'effectuera après réception de la confirmation/facture
envoyée par l'agence **DESTINATION PLUS**.
Date limite d'inscription : 30 septembre 2016

BUDAPEST
2016

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.destinationplus-uia.com

M. Mme

NOM :

Prénom :

Cabinet / Organisation :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. : +

Mobile : +

Fax : +

Email :

Contact de la personne en charge de la réservation :

NOM :

Email :

NOM, Prénom du/des accompagnant(s) adulte(s) :

NOM, Prénom et âge du/des jeune(s) accompagnant(s) :

IMPÉRATIF : MERCI DE NOUS INDIQUER CI-DESSOUS LES INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE ARRIVÉE / DÉPART

ARRIVÉE À BUDAPEST

Date d'arrivée : __ / __ / __ (JJ/MM/AA)

Heure locale :

Provenance :

Compagnie :

N° de vol / Train :

DÉPART DE BUDAPEST

Date de départ : __ / __ / __ (JJ/MM/AA)

Heure locale :

Destination :

Compagnie :

N° de vol / Train :

Merci de bien vouloir nous signaler toutes particularités et/ou demandes spécifiques concernant l'hébergement, les activités touristiques et le programme post-congrès (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.).

HÉBERGEMENT

Pour plus d'informations ou pour localiser les hôtels du congrès, veuillez vous reporter au programme d'inscription (pages 44, 45 et 51).

Merci de remplir le tableau en fonction de l'hôtel dans lequel vous souhaitez résider lors de votre séjour.

Compte tenu du nombre limité de chambres dans chaque hôtel à Budapest et du fait que les tarifs préférentiels ne peuvent être garantis au-delà du nombre de chambres réservé pour l'UIA du 28 octobre au 1^{er} novembre 2016, nous vous conseillons vivement de faire vos réservations dès que possible.

Lorsque le nombre de chambres prévu pour le congrès sera épuisé ou pour tout séjour avant ou après ces dates, DESTINATION PLUS procédera à une nouvelle demande (réservation sous réserve de disponibilité et éventuellement soumise à une nouvelle tarification).

Date d'arrivée à l'hôtel : __ / __ / __ (JJ/MM/AA)

Date de départ de l'hôtel : __ / __ / __ (JJ/MM/AA)

En cas d'indisponibilité dans l'hôtel de votre premier choix, merci de nous indiquer trois autres choix :

2^e choix :

3^e choix :

4^e choix :

HÔTEL / CATÉGORIE	TYPE DE CHAMBRES <i>Veillez cocher la case de votre choix</i>		Prix par nuit et par chambre en Euros <small>Incluant taxe de séjour⁽¹⁾ et petit déjeuner</small>	Nombre de nuit(s)	Nombre de chambre(s)	TOTAL en Euros
HÔTEL MARRIOTT BUDAPEST 5* <i>Hôtel du congrès</i>	DELUXE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	200 €			
	DELUXE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	175 €			
	EXECUTIVE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	285 €			
	EXECUTIVE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	260 €			
	JUNIOR SUITE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	420 €			
	JUNIOR SUITE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	400 €			
HÔTEL INTERCONTINENTAL BUDAPEST 5*	CLASSIQUE VUE VILLE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	200€			
	CLASSIQUE VUE VILLE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	175 €			
	SUPERIEURE VUE DANUBE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	245 €			
	SUPERIEURE VUE DANUBE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	220 €			
	JUNIOR SUITE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	310 €			
	JUNIOR SUITE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	290 €			
FOUR SEASONS HÔTEL GRESHAM PALACE 5* <i>(suite sur demande)</i>	SUPERIEURE / GRESHAM	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	360 €			
	SUPERIEURE / GRESHAM	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	330 €			
	VUE DANUBE	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	470 €			
	VUE DANUBE	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	440 €			
HÔTEL ZENIT BUDAPEST PALACE 4*	STANDARD	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	120 €			
	STANDARD	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	110 €			
HÔTEL ERZSÉBET CITY CENTER 3*	STANDARD	Double <input type="checkbox"/> Twin <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	70 €			
	STANDARD	Individuelle <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	65 €			
TOTAL HÉBERGEMENT (en Euros)						

(1) Destination Plus vous fait bénéficier de l'exonération de la TVA (18% à ce jour), qui peut être rétablie par décision gouvernementale.

(2) Individuelle = grand lit pour 1 personne / Double = grand lit pour 2 personnes / Twin = 2 lits simples séparés.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- > Le petit déjeuner et la taxe de séjour sont inclus dans le tarif.
- > Lors de l'enregistrement à l'hôtel vous devrez présenter votre carte bancaire ainsi qu'une pièce d'identité.
- > Les chambres ne peuvent être occupées qu'à partir de 15h00 le jour d'arrivée pour les hôtels Intercontinental, Four Seasons et Zenit et 14h00 pour les hôtels Marriott et Erzsébet.
- > Les chambres doivent être libérées à 12h00 le jour du départ pour l'hôtel Four Seasons, à 11h00 pour les hôtels Marriott et Erzsébet et à 10h00 pour les hôtels Intercontinental et Zenit.

VOIR CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION PAGE 49 DU PROGRAMME D'INSCRIPTION.

DESTINATION PLUS ne procédera à aucun remboursement en cas de non présentation à l'hôtel, d'arrivée différée ou de départ anticipé.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Les réservations d'activités doivent se faire en même temps que celles de l'hébergement et du programme post-congrès.

Vous trouverez le descriptif des activités aux pages 40 et 41 du programme d'inscription du congrès ou sur le site www.destinationplus-uia.com.

La langue officielle pour toutes les activités est l'anglais.

En fonction du nombre de participants et des langues parlées, des sous-groupes pourront éventuellement être constitués.

PLANNING DES ACTIVITÉS	Vendredi 28 octobre	Samedi 29 octobre	Dimanche 30 octobre		Lundi 31 octobre
MATIN		Découverte pédestre du quartier de Pest	Découverte pédestre du quartier de Pest		Cours de cuisine au Grand Marché Couvert
APRÈS-MIDI		Découverte pédestre du quartier du Château	Découverte pédestre du quartier du Château	Relaxation et détente aux Bains Széchenyi	
PRÉ-SOIRÉE		Visite privée de l'Opéra de Budapest			Clôture du congrès
SOIRÉE	Soirée d'ouverture du congrès	Soirée informelle du Congrès	Dîner de gala ⁽¹⁾		Dîner ambiance Tzigane

(1) Activité sociale optionnelle à réserver auprès de l'UIA.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES Prix incluant: guide, entrées, transport	Date	Votre choix	Nombre de personnes	Prix par personne en Euros	TOTAL
Découverte pédestre du quartier de Pest <i>min. 15 personnes</i>	Samedi 29 octobre Matin	<input type="checkbox"/>		45 €	
Découverte pédestre du quartier du Château <i>min. 15 personnes</i>	Samedi 29 octobre Après-midi	<input type="checkbox"/>		45 €	
Visite privée de l'Opéra de Budapest - EXCLUSIVITÉ UIA <i>min. 15 personnes</i>	Samedi 29 octobre Fin d'après-midi - 17h00	<input type="checkbox"/>		45 €	
Découverte pédestre du quartier de Pest <i>min. 15 personnes</i>	Dimanche 30 octobre Matin	<input type="checkbox"/>		45 €	
Relaxation et détente aux Bains Széchenyi - ENTRÉE VIP UIA <i>min. 15 personnes</i>	Dimanche 30 octobre Après-midi	<input type="checkbox"/>		115 €	
Découverte pédestre du quartier du Château <i>min. 15 personnes</i>	Dimanche 30 octobre Après-midi	<input type="checkbox"/>		45 €	
Cours de cuisine au Grand Marché Couvert <i>(déjeuner et boissons inclus)</i> <i>min. 15 personnes - max. 30 personnes</i>	Lundi 31 octobre Matin	<input type="checkbox"/>		75 €	
Dîner ambiance Tzigane <i>(Menu 3 plats et boissons inclus) min. 15 personnes</i>	Lundi 31 octobre Soir	<input type="checkbox"/>		80 €	
TOTAL ACTIVITÉS TOURISTIQUES (en Euros)					

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- > Les horaires définitifs seront indiqués dans le programme final.
- > Si le nombre de participants minimum n'était pas atteint, les activités pourraient être reportées ou annulées. Dans ce cas, DESTINATION PLUS vous rembourserait les activités déjà réglées.
- > DESTINATION PLUS se réserve le droit de revoir les tarifs à la hausse en cas de variation des taxes afférentes aux prestations offertes.
- > En cas de non présentation le jour de l'activité, DESTINATION PLUS ne procédera à aucun remboursement.

VOIR CONDITIONS D'ANNULATION PAGE 49 DU PROGRAMME D'INSCRIPTION.

POST-CONGRÈS : SUR LES TRACES DE L'IMPÉRATRICE SISSI - BRATISLAVA ET VIENNE

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 novembre 2016 (4 jours / 3 nuits)

Vous trouverez le descriptif du post-congrès aux pages 42 et 43 du programme ou sur le site www.destinationplus-uia.com.

Afin d'éviter tous désagréments en cas d'annulation du post-congrès, il est fortement recommandé de réserver des billets d'avions modifiables.

Pour toute inscription au post-congrès, la souscription à une assurance assistance/rapatriement est obligatoire (par vos soins).

Merci de cocher la case de votre choix

	Chambre double <input type="checkbox"/>	Chambre individuelle <input type="checkbox"/>	Nombre de personnes	TOTAL
Prix forfaitaire par personne Minimum de participants : 20	940 €	1110 €		
Ces prix incluent : les transferts prévus au programme, l'hébergement en chambre double ou/et individuelle en hôtels 4* avec petit-déjeuner à Bratislava (1 nuit) et à Vienne (2 nuits), les repas prévus au programme avec les boissons, les visites et entrées aux monuments, un guide anglophone pendant les transferts et les excursions, un accompagnateur anglophone du jour 1 au jour 4 jusqu'au retour à Budapest dans l'après-midi et les taxes.				
Ces prix n'incluent pas : les vols internationaux depuis Budapest ou Vienne, les repas non prévus au programme, les boissons supplémentaires, les frais de visa , les pourboires, les dépenses personnelles, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grèves, retards de train ou d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc., l'assurance assistance/rapatriement (obligatoire) et les assurances annulation/bagages (facultatifs).				

Si le nombre minimum de participants requis n'était pas atteint à la date du 12 septembre 2016, DESTINATION PLUS se réserve le droit :

- > de revoir à la hausse le prix du post-congrès indiqué en fonction du nombre de participants,
- > ou d'annuler le post-congrès. Dans ce cas, DESTINATION PLUS rembourserait le montant du post-congrès (sauf les frais liés à la modification des vols internationaux réservés par vos soins).

Le prix du post-congrès pourrait également être revu à la hausse dans les cas suivants :

- > Hausse officielle du prix du carburant.
- > Variation des taxes afférentes aux prestations offertes.

VOIR CONDITIONS D'ANNULATION PAGE 49 DU PROGRAMME D'INSCRIPTION.

RÉCAPITULATIF DES PRESTATIONS RÉSERVÉES

Pour toute réservation auprès de DESTINATION PLUS (avec ou sans hébergement), des frais de dossier de 20 Euros vous seront facturés.

PRESTATIONS (Merci de ne joindre aucun règlement à votre formulaire)	TOTAL
FRAIS DE DOSSIER (obligatoires - non remboursables en cas d'annulation)	20 €
TOTAL HÉBERGEMENT	
TOTAL ACTIVITÉS TOURISTIQUES	
TOTAL POST-CONGRÈS	
TOTAL INDICATIF (en Euros)	

Les réservations ne seront validées qu'après réception de la confirmation/facture signée et du règlement total.

À défaut de réception de ces documents sous 7 jours, les réservations seront automatiquement annulées.

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les conditions d'annulations ainsi que les conditions générales figurant aux pages 48 et 49 du programme d'inscription.

Date : / /

Signature :

